

Nouvelles

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86.

C. C. P. II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 » »
Mortuaires	30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)	
Tirage contrôlé par la FRP	

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	32.—	16.50	9.—
Avec Bulletin officiel	40.—	21.—	11.50
Etranger : Demander le tarif			

La révolution du XX^e siècle

Autant que l'oppression politique, que l'asservissement de l'individu à l'Etat accumulateur de puissance guerrière, peut-être même que la protestation contre l'occupation étrangère, la misère est la cause fondamentale de l'insurrection hongroise d'octobre 1956.

Le premier mouvement des ouvriers en révolte a été d'occuper les usines, de substituer des conseils ouvriers aux administrateurs-bureaucrates de l'Etat communiste. Le travailleur entendait se rendre maître de la machine dont il était devenu l'esclave. Manœuvre naturelle, mais sans idée constructive bien claire.

Marx — aujourd'hui dépassé — démasquait l'exploitation capitaliste dépossédant le travailleur du produit de son travail au profit de l'employeur qui payait la main-d'œuvre le moins possible et s'adjugeait la plus large part du gain. Ce capital s'accumulait toujours entre les mêmes mains, celles des propriétaires des moyens de production, en petit nombre.

La conquête du pouvoir par le prolétariat n'a pas mis fin à cette exploitation. Elle l'a, au contraire, aggravée. Elle n'a pas supprimé la plus-value capitaliste, mais l'a déplacée en la mettant entièrement à la disposition despotique et arbitraire de l'Etat communiste.

Par l'avènement du machinisme et de l'automatisation, les données du régime capitaliste se sont profondément modifiées. Les profits de la classe des propriétaires des moyens de production ne servent plus que pour une faible part au confort et au plaisir des maîtres. La plus grande part doit être nécessairement utilisée pour les investissements. Par l'expansion prodigieuse de la Société anonyme, le nombre des propriétaires s'accroît de jour en jour.

Le vrai problème est que la grande masse des travailleurs tire de son activité un revenu qui dépasse aussi largement que possible le strict nécessaire à ses besoins vitaux.

Parmi les théories visant la solution des questions sociales, on a retenu longtemps la formule du « travail associé », celle dans laquelle le travailleur cesse d'être un salarié, un mercenaire, pour devenir l'associé de l'entreprise, recevant la part entière du produit de son travail.

L'événement capital du XX^e siècle est la maîtrise de l'homme sur des sources illimitées d'énergie, la découverte de techniques de production qui comportent la commande et le contrôle automatique de grandes opérations industrielles dans lesquelles la quantité horaire de travail humain devient dérisoire par rapport au rendement en biens de consommation et d'investissement.

Cette production de masse, inconnue au XIX^e siècle, appelle une consommation de masse. De l'équilibre entre la production et la consommation dépend la santé économique d'un pays.

Les dérèglements se traduisent par l'inflation lorsque la masse des biens offerts est trop faible en regard du pouvoir d'achat, et, inversement, par la récession lorsqu'il y a trop de biens sur le marché et trop peu de moyens de paiement.

Dans les périodes de poussée inflationniste, la réaction des salariés est de revendiquer des augmentations de gain pour compenser la dégradation du pouvoir d'achat. Comme l'accroissement des moyens de paiement n'apporte pas une plus grande abondance de marchandise, cette manœuvre accélère l'inflation.

En sens inverse, lorsque les stocks s'accumulent et que les affaires ralenti-

tissent, le réflexe des employeurs est d'abaisser les salaires et de débaucher une partie du personnel. Or, c'est précisément en cette circonstance qu'il faudrait maintenir les salaires et les emplois, injectant à l'économie en souffrance les moyens d'achat propres à ranimer les affaires.

Ce n'est plus le temps où un petit nombre d'ouvriers produisaient des objets de luxe pour un petit nombre d'acheteurs d'une tout autre classe sociale.

Ce qu'a compris le père Ford en perfectionnant son appareil de production, en inaugurant la « chaîne », c'est qu'il sortirait tellement d'automobiles que l'avenir du marché ne serait assuré que si chacun de ses ouvriers devenait un acheteur de cet article. En d'autres termes, le travailleur, c'est aussi le client, le consommateur.

Le grand financier du Reich, le Dr Schacht, rompait avec toutes les tra-

ditions du capitalisme et se moquait de l'étalon-or, garant de la monnaie fiduciaire, et créait une économie de plein emploi, non seulement pour utiliser toutes les forces de production, mais pour assurer à chaque citoyen le pouvoir d'achat qui en fait le consommateur absorbant sa part de production.

Concluons avec Thierry-Maulnier que les désirs humains sont illimités. Le besoin d'accroître le bien-être est le moteur le plus puissant de l'expansion économique. L'évolution des techniques, — la révolution du XX^e siècle — amène à considérer le salaire non seulement comme la rémunération du travail, mais comme la distribution du pouvoir d'achat.

Dans une société en puissance de produire toujours davantage, il faut que les individus qui la composent soient en mesure de consommer dans la même mesure.

M.

politique fédérale

Retrait de deux initiatives

Le scrutin du 11 mai a déjà eu comme heureuses conséquences le retrait de deux initiatives « financières » : celle des radicaux, dite de Lucerne, dont les promoteurs peuvent être satisfaits du régime ratifié par le peuple ; et celle que les socialistes avaient lancée comme tremplin électoral lors des dernières élections fédérales. Battue, la gauche ne pouvait pas persévérer avec une initiative désavouée par avance par les citoyens.

Mais l'annonce de ce retrait par le comité central du parti socialiste suisse, a été assortie d'un commentaire disant que le parti se réserve de lancer, « suivant l'état des finances fédérales après consultations des organisations amies », une nouvelle initiative fiscale « pour décharger le consommateur et frapper plus fortement les possédants ».

Les « organisations amies » sont évidemment l'Union syndicale et l'Union des coopératives — encore que celles de Bâle-Ville, avant le scrutin du 11 mai, aient fait une défection très remarquable. Elles avaient compris, en effet, que le régime financier leur est bien plus favorable que ne le prétendait la propagande socialiste.

Quant à la menace d'une nouvelle initiative, il est probable qu'il s'agit là d'une clause de style destinée aux militants, pour leur faire accepter sans trop d'amertume un retrait d'initiative qui est la conséquence logique d'une défaite.

Tout est possible, cependant. Mais il serait singulièrement impudent de la part des socialistes de revenir à la charge après un désaveu aussi cuisant. S'il y a lieu de lancer une nouvelle initiative, ce n'est pas à la gauche, mais aux fédéralistes qu'il appartient maintenant de le faire.

Bien entendu, les citoyens qui ont approuvé le régime financier ne l'ont pas tous fait pour démanteler partiellement l'impôt fédéral direct ; beaucoup ont songé avant tout aux avantages matériels qu'ils pouvaient en retirer. Cependant, les chefs des partis victorieux n'ont pas caché qu'ils soutenaient le projet comme une première étape vers l'abolition de cet impôt, et ont argué qu'ils l'acceptaient comme mesure provisoire pour six ans.

Les fédéralistes intransigeants qui ont combattu le projet peuvent maintenant se joindre à eux pour exploiter la nette défaite de la gauche.

On prêtait au parti libéral l'intention de lancer une initiative pour la suppression de l'impôt direct immédiatement après le scrutin, quel qu'en fût le résultat. Il est toutefois probable qu'il se livrera au préalable à une étude approfondie.

Car si chacun est d'accord sur le fond, la forme de cette offensive pose un problème délicat. Peut-on, par une initiative constitutionnelle, demander simplement que le peuple et les cantons soient consultés sur le principe d'un impôt direct permanent ? Et, en dehors de toute question de forme, cette tactique serait-elle judicieuse ?

Il ne faut pas oublier que l'administration fédérale des finances a, très habilement, lié l'impôt direct à la péréquation financière intercantonale, et que dans les cantons « économiquement faibles » on serait facilement enclin à redouter que la suppression de l'un entraînant la suppression de l'autre. En réalité, la solidarité financière intercantonale peut très aisément revêtir une forme différente et tout aussi efficace. Mais la question est justement de savoir si l'on doit ou non lier les deux problèmes.

C. Bodinier.

MARTIGNY

Bienvenue à N. D. de Fatima

C'est demain, 31 mai, que N. D. de Fatima vient à Martigny. La procession partira de Martigny-Bourg, Place du Tunnel, vers 21 h. Que chacun veuille bien se préparer à cette fête, décorer et illuminer fenêtres et balcons, particulièrement sur le passage de Notre-Dame.

DANS TOUS LES RESTAURANTS...

pour vous ouvrir l'appétit, demandez un **Sun-Bol** bien chaud, en consommé léger et revigorant

ALIMENT FORTIFIANT A BASE D'ACIDES AMINÉS

A propos de Notre-Dame de Fatima Fétichisme ? Idolâtrie ? Paganisme ?

Notre-Dame de Fatima continue son voyage triomphal à travers le Valais...

Partout où elle s'arrête, elle déclenche un enthousiasme indescriptible et provoque des retours à Dieu vraiment émouvants. Des hommes, en nombre, quittent les chemins de l'erreur et du péché pour reprendre ceux de la vérité et de la paix. Des jeunes gens, en masses compactes, mettent leur fierté à lui servir de gardes d'honneur — tels ces jeunes gens d'une paroisse de montagne qui ont passé une nuit entière en prière devant la statue de Notre-Dame de Fatima que le lendemain on conduisait dans la paroisse voisine.

Ces cérémonies en l'honneur de la Très Sainte Vierge — si édifiantes soient-elles — ne sont pourtant pas du goût de tout le monde. Certains s'en méfient et proclament : feu de paille. D'autres les critiquent vertement. Il en est même qui vont jusqu'à les taxer de fétichisme, d'idolâtrie, de paganisme.

L'objection n'est pas nouvelle. Elle a été lancée à plus d'une reprise au cours des âges et l'histoire a retenu les phases d'une douloureuse querelle des images qu'elle désigne sous le nom d'iconoclasme.

Les iconoclastes ou briseurs d'images n'admettaient ni l'usage ni le culte des images. Ils étaient farouchement adversaires des représentations sensibles, par la peinture et la sculpture, des personnages qui appartiennent au monde surnaturel. Le culte des images était pour eux de l'idolâtrie.

Les dernières manifestations violentes d'iconoclasme eurent lieu à la Réforme.

Les Réformateurs n'ont pas eu tous au même degré la haine des images et l'envie de les briser. Dans ses débuts Luther a permis l'usage des images, mais en a défendu le culte ; il s'est même élevé contre les iconoclastes, « dont le diable, disait-il, se sert pour susciter des troubles et faire couler le sang ». Mais il ne fut point constant avec lui-même. Dans un sermon sur l'invention de la Sainte Croix, il s'écria : « Au diable les images de la croix, rien de bon ne peut venir d'elles. »

Les apologistes de la Confession d'Augsbourg accusèrent les catholiques d'enseigner qu'il y avait dans les images une certaine vertu, comme les magiciens les prétendaient pour les figures des constellations.

Mais ceux qui combattirent le plus brutalement les images furent les calvinistes. Ceux-ci les bannirent totalement de leurs temples, auxquels ils donnèrent la froide nudité des mosquées.

Calvin, dans son ouvrage intitulé *Institutions*, déclare que les catholiques, par l'usage et le culte des images, sont allés contre le précepte du Décalogue et sont retombés dans l'idolâtrie !

Et l'on connaît le mot de Théodore de Bèze : « J'avoue détester du plus

profond de mon âme le culte des images ! »

La mise en pratique de ces doctrines iconoclastes couvrit de ruines un grand nombre de régions.

La France surtout et les Pays-Bas en souffrirent.

En France, environ cinquante cathédrales et cinq cents églises furent pillées et leurs croix et images abattues et détruites. Dans les Pays-Bas, des milliers d'autels furent saccagés, les images brisées et les croix foulées aux pieds.

En Suisse, on eut à déplorer tout particulièrement le pillage de l'antique et célèbre abbaye de St-Gall. A la tête d'une troupe armée, le bourgmestre de la ville, Joachim Vadian, marcha contre l'abbaye dont l'église fut prise d'assaut, tous les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture furent enlevés, mis en tas et brûlés. Innombrables sont les chefs-d'œuvre d'art qu'un travail persévérant avaient créés pendant de longs siècles et que le fanatisme iconoclaste de certains réformateurs détruisit en quelques heures.

En Angleterre, la Réforme n'a point introduit d'iconoclasme, mais les anglais ont banni les crucifix ; ils représentaient la sainte Trinité par un triangle renfermé dans un cercle. Cela n'a pas empêché un auteur anglais de trouver cette figure encore plus ridicule et plus absurde que toutes les images de la piété catholique.

Les arguments des iconoclastes de tous les temps reviennent toujours à peu de chose près à celui-ci : se prosterner devant une statue, devant une peinture, c'est se prosterner devant la matière, de la vile matière, c'est imiter les païens, c'est agir en païens, c'est donner dans le fétichisme, l'idolâtrie, le paganisme.

Même que les images ne sont pas essentielles à la religion et que leur emploi peut donner lieu à des abus, soit dans la confection elle-même des images, soit dans le culte qui ne peut manquer de s'y attacher, l'Eglise n'a jamais admis les reproches des iconoclastes et a toujours vivement combattu pour maintenir l'usage et le culte des images.

Cet usage et ce culte remontent aux origines mêmes de l'Eglise et ont pris naissance, pour ainsi dire, avec elle. Au lieu de s'affaiblir, ils n'ont fait, au cours des temps, que s'étendre et se développer prodigieusement.

Pères et Docteurs de l'Eglise, Papes et Conciles n'ont cessé de les défendre.

Et pourquoi ? Parce que l'usage et le culte des images répondent à un besoin profond de la nature humaine dont il sera question demain.

C.

SIERRE

Fête cantonale des musiques valaisannes

31 mai et 1er juin
Samedi (cantine et salles)
Dès 20 h. Concert des sociétés.
Dès 22 h. **BAL** à la cantine
Orchestre «Lou Carioca»
Dimanche
9 h. 30 Défilé des sociétés
Dès 11 h. Cantine et salles
CONCERT
Dès 20 h. Grand **BAL** de clôture à la cantine.

ANNEN/EPTT- 2840

Les nouveaux FORD THAMES «Trader»



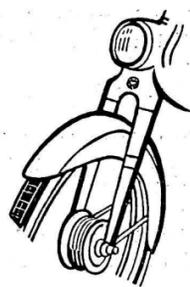
avec moteurs à essence et diesel

Un nouveau progrès! Avec leur cabine avancée, ces camions ont un châssis plus court et plus résistant, une plus grande surface de chargement, un équilibre idéal des masses et un braquage réduit. Dans sa cabine, le conducteur jouit d'un confort égal à celui d'une voiture. L'accès aisé du moteur facilite les travaux d'entretien. Extraordinairement avantageux à l'achat, les Ford-THAMES-Trader sont aussi très économique en exploitation. Leur solidité garantit une longue durée.

Modèles de 1,5 à 5 tonnes de charge utile.
Demandez prix et prospectus.
Distributeur officiel:

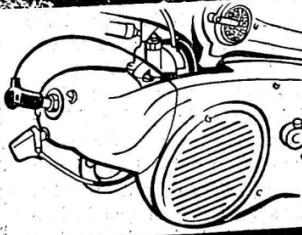
Garage du Rawil S. A., Sierre. - Tél. (027) 5 03 08

4 qualités...



3 confort

1 élégance



2

sécurité

4

rapidité

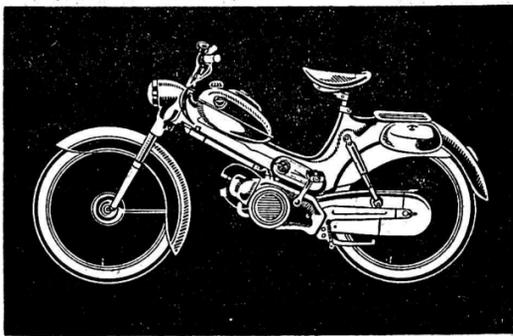
= perfection

Vélocycle CONDOR-PUCH C 50 Touriste Fr. 750.-

Vélocycle CONDOR-PUCH 2 C 50 Luxe Fr. 865.-

Plus de 9000 propriétaires enthousiastes de vélocycles CONDOR-PUCH vous confirmeront ses qualités!

CONDOR S.A.
Courfaivre/Tél. (066) 3 71 71



Représentants: Monthey: C. Meynet; Aigle: Ziegler & Dutoit; Roche: Ed. Balmer; Chippis: C. Rossier; Granges: M. Vuistinier; Bramois: E. Obrist; Sion: A. Schalbetter; Sierre: A. Brunetti; Saxon: W. Eggenschwiler.

Veuillez m'envoyer gratuitement votre prospectus vélocycle CONDOR-PUCH

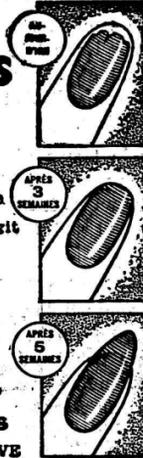
NOM: _____
ADRESSE: _____

ONGLES RÉSISTANTS ET LONGS

Ann Seymour, la spécialiste de beauté bien connue, écrit dans "Woman and Beauty": "Les ongles qui cassent et se fendent ont besoin de l'huile spéciale appelée NuNale qui agit en profondeur en pénétrant jusqu'à la racine de l'ongle. NuNale active la croissance d'ongles plus résistants." Fr. 3.25 le flacon.

NuNale
fortifie les ongles

Imp.: PROFAR S.A. - GENÈVE



Nous cherchons un appartement de vacances

pour le temps du 13 juillet au 2 août, de préférence dans le Val d'Ille ou dans une autre région du Bas-Valais. Confort moyen ou simple, place et lits pour 6 personnes, accessible en auto.

S'adresser à Dr E. BLASER, Aarberg

A St-Maurice, Grand-Rue

appartement

à louer, 4 pièces, cuisine, bains, WC. Près gare (immeuble de deux appartements). S'adr. Tél. (025) 3 62 62.

PRESSANT

A louer à Martigny-Bourg, petit

CAFE

marchant bien
Pour tous renseignements, s'adresser à Damay Maurice, Café St-Michel, Martigny-Bourg

A vendre à Nendaz

commerce de fer. Habitation, grange et écurie. Conditions à discuter.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre sous gare à Sion

terrain avec construction à transformer.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre au Pré d'Amédée-Gravelone

3 parcelles de terrain à bâtir. Situation idéale, accès facile. Lumière, eau, égoût à proximité.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre dans centre commercial

commerce de bois, scierie - lames - bois de feu. 3 appartements, locaux, ateliers. Grand terrain. Excellente affaire, renommée ancienne.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A remettre à Sion plein centre

Commerce de tissus, et confection pour dames avec atelier de couture.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre au bord du lac Léman

sur St-Gingolph Suisse belle parcelle de terrain Convient pour 1 ou plusieurs constructions. Eau, électricité sur place.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

Lisez le «Nouveliste»

A vendre à St-Gingolph

petite maison, en bordure du lac, avec jolie crique.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre à Sion

1 café-restaurant, avec 1 autre commerce, et appartement bien situé.

Il ne sera répondu qu'aux demandes écrites et justifiant le crédit suffisant.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre à Loye

place à bâtir, bordure de chemin, eau, électricité à proximité.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

On cherche à acheter à Sion

petite villa
Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre en bordure du champ d'aviation à Sion

deux terrains bien arborisés, en plein rapport de 500 et 250 toises.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre à Champsec

Grand verger en plein rapport. Grande partie Canada.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre à Sion

Terrain industriel de 2020 m² à 100 m. du Pont du Rhône, longeant la route sur 50 mètres.

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

A vendre ou à louer à Sion

dans quartier industriel 1 maison d'habitation de 8 pièces, avec garage pour camions, voitures, ainsi que locaux annexes. Convient à commerçant dépositaire. Accès facile. Proximité du chemin de fer

Pour traiter s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves, 20, Sion Tél. 2 26 08

GAULOISES DISQUE BLEU



avec filtre = Pureté

A chaque heure de la journée, la fumée pure et légère des -DISQUE BLEU- Filtre, stimule votre activité et vous permet d'affronter calmement les soucis de la vie quotidienne. Les -DISQUE BLEU- Filtre sont toujours fraîches et de qualité constante.

C'EST UNE CIGARETTE DE LA RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Rapport de la Commission permanente des routes

(suite et fin)

Autoroute Saint-Maurice-Brigue. — Dans le cadre de la planification fédérale l'on envisage, dans une première étape la construction de deux grandes autoroutes : Bâle-Chiasso et Romanshorn-Genève. L'autoroute à travers le Valais fait partie de la 2e étape qui se réalisera peut-être dans 15 ans. L'éclaircissement complet de l'actuelle route cantonale à 10.50 m. risque d'être compromis par le projet de l'autostrade. Les instances fédérales ne se sont pas encore prononcées sur ce point, qui doit être tiré au clair le plus tôt possible. Nous savons que le Conseil d'Etat a nommé une commission technique chargée de lui faire rapport au sujet de la proposition de la commission fédérale de planification. Cette commission technique s'est occupée d'étudier, dans ses grandes lignes, la future autoroute, ainsi que ses points de jonction au reste du réseau routier. Avec le Conseil d'Etat, la Commission des routes est fermement de l'avis qu'il faut continuer la correction de la route actuelle à 10.50 m., route qui ne saurait être abandonnée à mi-chemin, avant de passer à l'exécution de l'autoroute. Comme l'autoroute ne pourra être utilisée que par les véhicules automobiles, la route cantonale dont le profil, si est vrai, pourrait être réduit, devra absorber le trafic non motorisé et le trafic interne motorisé. Son aménagement doit donc être poursuivi. Actuellement, le rapport en question a été adressé à Berne, aux instances compétentes, mais non publié. Les commissaires estiment qu'il n'est pas de la compétence de la C.P. des routes de s'occuper de l'autoroute, son rôle devant se borner à contrôler l'emploi des 20 millions de l'emprunt. Ils pensent cependant, qu'il serait souhaitable qu'elle puisse prendre connaissance des conclusions de la commission fédérale en ce qui concerne l'autostrade valaisanne...

La dénomination « **Autoroute Saint-Maurice-Brigue** » ne paraît pas heureuse à MM. les commissaires, spécialement à ceux qui estiment que le canton ne finit pas à Saint-Maurice. L'appellation « autoroute de la Vallée du Rhône » paraîtrait plus propre à donner satisfaction au canton tout entier. Sans vouloir cependant abuser de la bienveillante attention de la H. A., il est permis de rappeler que le développement et l'avenir du district du Haut-Lac résident surtout dans la solution des problèmes routiers. Mal desservie par le rail, cette région du canton doit se préoccuper de la route; La ligne ferrée du Simplon lui a porté un préjudice certain en ne lui donnant pas une liaison directe. Il est vrai que c'était encore à l'époque où, selon le poète Graven,

Le fleuve alors était libre de digues
Et par la plaine errait comme un
luisant taureau.

C'est pourquoi, alors, on a préféré pour le rail, la rive droite du Rhône. Tandis que, aujourd'hui, le poète peut écrire :

C'est toi, même plaine amoureuse
et fertile
Qui déroules ici ton jardin sous
nos yeux.

Dès lors aussi, tout a changé, est différent. Les solutions routières doivent s'adapter au visage nouveau du pays. Les projets en gestation doivent permettre de redonner abondamment au Bas-Valais ce que le rail lui a fait perdre et de sortir cette riantie contrée de son isolement, accentué encore, hélas par la construction du magnifique pont de Saint-Maurice sur le Rhône. Cette région se doit d'être reliée aux grands centres urbains, aux grands courants de circulation routière futurs, non pas seulement les régions immédiates du delta du Rhône, mais également les grandes régions industrialisées de l'Ouest et du Sud. Le district de Monthey, situé sur la route Lyon-Evian-Simpson-Milan verrait s'accroître son activité touristique et industrielle à partir du moment où une grande artère routière passerait près d'elle. Pour l'immediat, la liaison routière indiquée devra se développer dans le cadre de la route cantonale valaisanne de Saint-Gingolph à Brigue afin de réaliser l'espoir légitime rive gauche du Léman avec la superbe vallée du Rhône et Milan. C'est en fonction de cette solution de ce problème important que devra être résolue tous les autres. Dès que la ligne principale de pénétration est améliorée, créée, toutes les ramifications secondaires viennent se greffer sur elle avec logique et aisance (Bouveret-Noville, par exemple.)

Il n'est pas superflu de rappeler que si la Suisse joue et veut encore jouer le rôle de plaque tournante au centre de l'Europe, on ne doit pas seulement considérer les lignes directes du Nord au Sud, mais aussi celles qui vont à la fois de l'Ouest vers l'Est et le Sud. Notre canton se trouvant géographiquement dans une situation tangentielle par rapport à cette plaque tournante et par rapport aux grands courants de circulation automobile, ne sortira de sa position d'isolement que si la splendide vallée du Rhône est parcourue par une artère routière Ouest-Est avec des possibilités de sortie facile vers le Haut et surtout vers le Bas. Il n'est pas trop d'insister encore que, très prochainement, lorsque les difficultés douanières auront été allégées et simplifiées pour les automobilistes à Saint-Gingolph, le Valais est tout près de Genève par la

rive gauche du Léman. D'où nécessité urgente de développer, de corriger, d'améliorer au plus tôt cette liaison routière, partant de faire « sauter » sans retard le « bouchon » de Saint-Gingolph. Aussi, la commission des routes a-t-elle proposé que l'on accélère la construction de la nouvelle route.

7 mai 1958 : Séance concernant la gestion proprement dite et honorée de la présence de notre nouveau Chef des travaux publics, M. le Conseiller d'Etat Ernest von Roten. D'emblée nous devons le féliciter de considérer le problème primordial de nos routes avec une compétence, une grandeur de vue certaines, adaptées aux conditions actuelles, et de prévoir un développement d'ensemble ne tenant pas compte d'un régionalisme qui n'est plus de mise et qui certainement a causé à notre cher Valais un tort non négligeable. Que les vœux de notre nouveau chef des Ponts et Chaussées se réalisent dans l'intérêt général bien compris. En tout cas il peut compter sur la collaboration et l'appui de la Commission permanente des routes pour créer une politique routière réellement bien définie et bien étudiée.

Dégâts sur la route de la Forclaz : L'année dernière les autorités de notre canton inauguraient la nouvelle route de la Forclaz, érigée à grands frais (dépassement sur le programme fédéral à fin 1957 Fr. 9 058 000.—), route appelée la plus belle et la plus moderne route alpestre de notre pays. Aujourd'hui déjà, cette belle artère a dû payer à dame nature un lourd tribut. Comme la presse l'a d'ailleurs abondamment annoncé, je ne m'étendrai pas sur ces

1. Routes alpestres et rtes cantonales 7 501 519.73
2. Routes touristiques 1 261 808.02
3. Routes agricoles 1 208 554.05

Solde disponible à fin de l'exercice 1957 :

Prélèvement	Crédit
	20 000 000.—
	9 971 881.80

COMPTES 1957

Pour 1957, le compte a été chargé de 2 millions et demi pour les frais de rénovation du réseau routier, donnant ainsi satisfaction à une proposition formulée par la commission des finances. Pour ce qui est de la situation des investissements routiers et du crédit de 20 millions accordé par le souverain, voici la situation arrêtée au 31.12.57 :

Prélèvement	Crédit
	20 000 000.—
	9 971 881.80

Solde disponible à fin de l'exercice 1957 :

10 028 118.20

Puis suivent les prélèvements comparés pour ces trois dernières années et ceci pour chaque catégorie de routes ainsi qu'une petite analyse des comptes 1957 dont le financement est effectué par le Dépt. des Finances, tels qu'ils ressortent du compte 1957 que chaque député a reçu.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Cette année est la dernière du programme fédéral 1955-1958, programme dont les travaux en Valais sont en avance et pour lesquels le Valais a dû consentir une avance de fonds de plus de Fr. 12 000 000.—, afin de parer au plus pressant. La Confédération a donné son assentiment à une exécution anticipée de certains travaux spécialement en ce qui concerne la Forclaz et le Simplon, mais s'en est tenue strictement au programme quant à sa participation financière. Le Règlement, c'est le Règlement... Cela n'empêche pas qu'un canton aux ressources limitées doit avancer de fortes sommes pour la riche dame Helvétie et charger son budget de plus d'un demi-million d'intérêts qui seraient les bienvenus ailleurs. Mais il s'agit pour la Confédération de répartir un crédit limité sur l'ensemble du territoire.

Un nouveau programme de travaux est en élaboration et sera soumis à Berne pour la nouvelle période de financement 1959-62. Il paraîtrait souhaitable qu'il soit soumis au Grand Conseil, par la commission, avant qu'il soit transmis aux instances fédérales, pour permettre de documenter, à cet effet, les députés aux Chambres fédérales. Il nous faut nous efforcer d'obtenir la re-

connaissance d'un large programme de construction de routes pour notre Valais afin de diminuer les conséquences de notre isolement et éloignement des grands centres.

Reconnaissons que le Valais fait son possible pour améliorer son réseau routier. Chaque année des travaux importants sont exécutés et seront continués à l'avenir. Dans la mesure de ses forces et de l'effectif de son personnel le Dépt. des Travaux publics a donné satisfaction. Nos remerciements vont à M. Pierre Parvez, notre ancien ingénieur cantonal, à M. Welti, son adjoint, qui vient de quitter le Dépt. cantonal des Travaux publics, poursuivant son activité dans le secteur privé, à M. Summermatter, chef du service de la Comptabilité du Dépt. des T.P. pour sa documentation toujours claire et précise. Notre souvenir ému, l'hommage d'un regret douloureux et d'une juste reconnaissance vont spécialement à l'ancien chef des Ponts et Chaussées, M. Anthamatten. La place qu'il avait prise parmi nous se mesure aux regrets unanimes que le cher disparu laisse dans nos cœurs. Il a d'ailleurs mérité le plus noble éloge qu'on puisse faire d'un magistrat. Il a servi son pays, ce Valais qu'il aimait tant, jusqu'à l'extrême limite de ses forces... Reportons maintenant notre confiance et notre espoir sur notre nouveau Chef, M. von Roten. Sous son expertise direction nous ne doutons pas que notre canton pourra offrir à tous ceux qui voudront le traverser ou y séjourner, en plus de nos hôtels confortables, de notre ciel lumineux, de nos spécialités, un réseau routier attrayant.

Le rapporteur français : I. Marclay.

Examen du projet de loi modifiant et complétant le code de procédure civile du 22 novembre 1919

Le « Nouvelliste » a relaté samedi 24 mai, dans son compte rendu de la dernière séance de la session du Grand Conseil, que les députés avaient discuté, en deuxième lecture, du projet de loi réformant le code de procédure civile, projet qui fut adopté. Nous avons le plaisir de commencer aujourd'hui la publication du très intéressant rapport y relatif présenté par Me Henri Chappaz, rapporteur.

I. Composition de la commission

La commission chargée de vous présenter le projet de révision du Code de procédure civile pour les deuxièmes débats se compose de MM. Jacques de Riedmatten, président; Favre René, vice-président; Lagger A.; Morand A.; Theytaz A.; Zen-Ruffinen A.; Chappaz H. Ces deux derniers ont été désignés comme rapporteurs.

Elle s'est réunie à 2 reprises et a repris l'étude du projet tel qu'il est sorti des deuxièmes débats du Grand Conseil.

M. le Dr W. Ebner, juge Cantonal, auteur du projet et du message, et Me René Perraudin, Chef du Service Juridique au Département de Justice et Police, assistaient la commission dans sa tâche.

II. But de la commission

Les travaux de la première commis-

dégâts. Quant aux causes il faut en outre mentionner un hiver très défavorable, sans compter une étude géologique peut-être pas assez poussée avant la mise en chantier des travaux. Ici, je me permets de relever que la C.P. des routes avait émis, dans son rapport de novembre, le même vœu, c'est-à-dire avant toute mise en chantier, dans des terrains semblables à ceux rencontrés à la Forclaz, de procéder à des sondages suffisants. Peut-être aurait-on évité une partie des dégâts causés si tel avait été le cas. Les autorités responsables des Travaux publics, tant cantonales que fédérales, qui se sont rendues sur place, envisagent de s'adresser à un bureau spécialisé dans les études géologiques. En outre, Berne subventionnera la réfection de cette route au même titre que sa construction.

Dégâts sur la route du Simplon : Des dégâts pour un certain montant se sont également produits sur cette route. Causes : Rupture d'une conduite d'eau par suite de négligence d'ouvriers occupés sur ce chantier. La commune de Brigue a soumis ce cas à son assurance (R.C.) et l'Etat du Valais n'aura pas à financer la mise en état de ces dégâts.

COMPTES 1957

Pour 1957, le compte a été chargé de 2 millions et demi pour les frais de rénovation du réseau routier, donnant ainsi satisfaction à une proposition formulée par la commission des finances. Pour ce qui est de la situation des investissements routiers et du crédit de 20 millions accordé par le souverain, voici la situation arrêtée au 31.12.57 :

Prélèvement	Crédit
	20 000 000.—
	9 971 881.80

Solde disponible à fin de l'exercice 1957 :

10 028 118.20

connaissance d'un large programme de construction de routes pour notre Valais afin de diminuer les conséquences de notre isolement et éloignement des grands centres.

Reconnaissons que le Valais fait son possible pour améliorer son réseau routier. Chaque année des travaux importants sont exécutés et seront continués à l'avenir. Dans la mesure de ses forces et de l'effectif de son personnel le Dépt. des Travaux publics a donné satisfaction. Nos remerciements vont à M. Pierre Parvez, notre ancien ingénieur cantonal, à M. Welti, son adjoint, qui vient de quitter le Dépt. cantonal des Travaux publics, poursuivant son activité dans le secteur privé, à M. Summermatter, chef du service de la Comptabilité du Dépt. des T.P. pour sa documentation toujours claire et précise. Notre souvenir ému, l'hommage d'un regret douloureux et d'une juste reconnaissance vont spécialement à l'ancien chef des Ponts et Chaussées, M. Anthamatten. La place qu'il avait prise parmi nous se mesure aux regrets unanimes que le cher disparu laisse dans nos cœurs. Il a d'ailleurs mérité le plus noble éloge qu'on puisse faire d'un magistrat. Il a servi son pays, ce Valais qu'il aimait tant, jusqu'à l'extrême limite de ses forces... Reportons maintenant notre confiance et notre espoir sur notre nouveau Chef, M. von Roten. Sous son expertise direction nous ne doutons pas que notre canton pourra offrir à tous ceux qui voudront le traverser ou y séjourner, en plus de nos hôtels confortables, de notre ciel lumineux, de nos spécialités, un réseau routier attrayant.

Le rapporteur français : I. Marclay.

RAPPORT

de la Commission de gestion du Conseil général sur les comptes 1957 de la Commune de Sion

(suite et fin)

REMARQUES DIVERSES

Au cours de son travail de contrôle, la commission a fait certaines constatations, au sujet desquelles elle formule les remarques suivantes :

1. Paroisse de l'Ouest.

En page 2 de l'aperçu sur l'activité de l'administration municipale, il est mentionné, en ce qui concerne la future paroisse de l'Ouest, qu'il a été décidé de céder le terrain nécessaire estimé à Fr. 350 000.— et de verser également Fr. 400 000.— en paiements échelonnés de 1958 à 1968. Or, en sa séance du 4 octobre 1957, le Conseil général a décidé de libérer trois premières tranches de la participation communale à la construction de l'église de l'Ouest, conformément aux propositions de la Municipalité, soit Fr. 20 000.— par année, dans les exercices 1958, 1959 et 1960. Par contre, il a renvoyé à plus tard la question de l'échelonnement prévu pour les années 1962 à 1968.

2. Crédits supplémentaires.

La dernière liste de crédits supplémentaires, se rapportant à la période du 1.11.57 au 31.12.57, a été présentée au Conseil général par un message du 18 mars 1958. Les dépenses correspondantes ont été portées dans les comptes avant que le Conseil général ait pu se prononcer sur ces crédits.

Renouvelant un désir déjà exprimé l'année dernière, la commission prie instamment le Conseil municipal de demander les crédits supplémentaires avant que les dépenses ne soient consommées, exception faite pour les cas d'urgence où un retard dans les décisions serait préjudiciable aux intérêts de la Commune ou nuirait gravement au fonctionnement de services indispensables.

En outre, l'examen des comptes révèle que, pour certaines rubriques, les dépenses accusent de forts dépassements sur les chiffres inscrits au budget, et cela sans qu'il y ait eu demande de crédits supplémentaires. A titre d'exemple, la dépense figurant sous rubrique 84, al. budgetée à Fr. 77 000.—, a atteint Fr. 112 705.65. La Municipalité a fourni des explications justifiant ce dépassement. Toutefois, pour l'avenir, la commission tient à ce que tous les dépassements importants fassent l'objet d'une demande de crédits supplémentaires afin de faciliter l'exercice du contrôle de gestion dévolu au Conseil général.

3. Effectif du personnel.

L'augmentation constante des dépenses relatives aux salaires incite la commission à mettre en garde la Municipalité contre le danger qu'il peut y avoir d'engager en période d'intense activité un personnel fixe qu'on aura de la peine à occuper en cas de ralentissement. Ne serait-il pas indiqué de limiter l'effectif du personnel fixe au strict minimum et de confier certains travaux à des bureaux techniques ou à des entreprises privées ? La commission a reçu des assurances de M. le président Bonvin à cet égard.

4. Présentation des comptes.

La commission a constaté avec satisfaction que le service comptable a tenu compte des suggestions et remarques faites l'année dernière au sujet de la présentation des comptes. A part la question de signalisation des dépenses d'investissement à porter au bilan, déjà relevée plus haut, la commission désire encore une amélioration sur les deux points suivants :

a) les subventions à toucher sur des travaux exécutés au cours de l'année devraient être spécifiées plus clairement au bilan,
b) dans les dépenses du budget, les crédits supplémentaires accordés devraient être indiqués en subtotal pour chaque rubrique numérotée du budget.

5. Perception de l'impôt ouvrier.

Dans le but d'améliorer les liquidités et en corrélation avec l'augmentation du poste « Débiteurs » au bilan, la commission suggère que le Service fiscal demande aux patrons le versement d'un acompte en cours d'exercice à valoir sur le décompte définitif de l'impôt ouvrier établi en fin d'année.

6. Encaissements des impôts.

Ensuite de l'examen de la liste des impôts impayés de ces dernières années, la commission estime qu'il y aurait lieu de pousser activement l'encaissement des impôts arriérés.

CONCLUSIONS

Les deux membres de la commission de gestion appartenant à la fraction socialiste du Conseil général ont déclaré qu'ils ne pouvaient se rallier à une proposition d'approbation des comptes.

Persuadés que la Municipalité, dans un esprit de féconde collaboration, acceptera les suggestions et remarques auxquelles a donné lieu l'examen des comptes, la commission de gestion, à la majorité de 13 membres contre 2, propose au Conseil général d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31 décembre 1957.

Sion, le 16 mai 1958

Pour la commission de gestion
Le président : Le rapporteur :
B. de Torrenté Alb. Frossard

(A suivre.)

3) la diminution des frais de justice, (voir exposé des motifs concernant la révision du code de procédure civile du Canton du Valais.)

Aussi, nous devons être reconnaissants au Dr Alfred Clausen d'avoir su mettre sur pied un code de procédure moderne, pratique d'une part, précis et clair d'autre part. Il n'est surtout aucunement tracassier; ses sanctions sont justes et ne sont pas abusives; les pénales que Cpc contient sont bien ajustées. Les praticiens, les juges, les plaideurs s'en déclarent fort satisfaits.

Il faut donc n'y apporter que les retouches indispensables touchant les compétences des autorités judiciaires en raison de la baisse de la valeur de l'argent, la recrudescence des causes en divorce, etc.

Constatons que le législateur de 1919 s'était abstenu d'insérer des dispositions concernant la révision comme voie de secours et l'interprétation.

Ces deux institutions sont aujourd'hui devenues nécessaires. Une motion avait été déposée par les soins de MM. les Députés Dr Antoine Favre, Juge Fédéral et Dr Léo Stoffler, sur le bureau du Grand Conseil en date du 17 novembre 1951.

Eau minérale

*Aproz*en tête
de classement

Borgeaud Frères

Ameublements

Av. de la Gare

MONTHEY

Tél. 4 21 14

R. Balet

Hôtel
du Cerf
Montheyvotre rendez-vous préféré
Tél. 4 21 41**Le Nouvelliste**le
quotidien
des
sportifs
valaisansSPORTIFS
à la MaisonGRANDS MAGASINS
Gonset

MONTHEY

vous trouverez tout pour
le camping et le sport**Championnat suisse 1^{re} ligue****Dimanche 1^{er} juin à 15 h.**

MONTHEY
contre
PAYERNE
au Parc des Sports, Monthey

Payerne était parti plein d'ambition... L'équipe s'était sensiblement renforcée et ses supporters espéraient beaucoup. Mais hélas ! à côté de belles satisfactions il y eut aussi des déceptions. Payerne connut un passage à vide qui brisa son moral. Le départ, pourtant, avait été excellent. A quoi a tenu cette faiblesse ? A peu de chose, sans aucun doute. Peut-être simplement à une question de confiance. Menacé par la relégation Payerne jouait crispé et inquiet ; maintenant, il est hors de souci et il collectionne les victoires. La dernière en date est International qui venait, pourtant, de battre le leader Vevey et qui avait un urgent besoin de points. C'est un onze sympathique pratiquant un bon football, agréable, varié, qui donnera la réplique au FC. Monthey. C'est l'assurance d'un match vif et coloré qui terminera ainsi la saison sur une bonne note.

Si nous sommes optimiste, c'est parce que nous pensons que Monthey confirmera l'impression de reprise laissée dimanche passé. Les malheurs, on le sait, ne l'ont pas épargné. Tour à tour ses meilleurs joueurs ont été durement touchés ; les responsables ont dû puiser dans les réserves et les juniors. Certains en ont profité pour sortir leurs griffes... Il en est ainsi lorsque les échecs se succèdent aux échecs. Comme si l'on pouvait en un tournemain — comme la baguette de la fée — transformer une équipe ! La réalité est souvent décevante mais le succès suit toujours un travail persévérant et intelligent. Le FC. Monthey, forcé par l'adversité, a fait appel aux jeunes. Faisons-lui confiance : la récolte est bonne lorsqu'on a bien semé. Et faut-il rappeler ici que le jeune, si doué qu'il soit, a un besoin dont il ne peut se passer : un climat favorable. Et ce climat ce sont naturellement les spectateurs qui le créent ! Puissent ceux de Monthey-Payerne ne pas l'oublier !

**OFFICE
MODERNE
SION**

meubles de bureau

machines HERMES

R. Langel

Optique

Monthey

ANTHAMATTEN
meubles**St-Maurice**visitez son exposition
permanente**LE BUT**
de la**TEINTURERIE
VALAISANNE**

toujours comme neuf

ORVALJus de pommes
aux canadas du VALAISDép.
Camille Devanthey
MONTHEYL'amateur du beau son va
chez**Maurice Bosson**
Radio
Télévision
Disques**MONTHEY**
Radio-technicien

*Une belle équipe
de commerçants sportifs!*

UNE VISITE à l'Exposition universelle de Bruxelles

Dix jours après son ouverture, le millionième visiteur franchissait l'une des portes de l'Exposition universelle de Bruxelles, que tout le monde n'appelle plus que l'« Expo 58 ». C'est là très certainement un très grand succès pour les organisateurs, bien que le rythme des visites doive augmenter sensiblement si l'on veut atteindre le chiffre prévu de 35 à 40 millions de visiteurs avant la fermeture au mois d'octobre. Les prévisions toutefois sont optimistes et le succès de l'Expo 58 est d'ores et déjà assuré.

Comme on s'en doute, la réalisation de l'Expo 58 a été pour la Belgique une très grande aventure. « Bilan du monde pour un monde plus humain » tel fut le thème imposé à l'Exposition universelle belge par son directeur — « M. l'Expo » —, le baron Moens de Fermig. Ce thème se retrouve partout. Si vous visitez les pavillons dispersés dans la plaine de Heysel, vous constaterez que tous les participants se sont attachés à décrire l'homme plutôt que la machine, la machine au service de l'homme, plutôt que l'homme à la remorque de la machine. Le respect des consignes données par les organisateurs fait que l'exposition est un musée universel extraordinaire, véritable témoignage d'humanisme, dégageant les aspects les plus caractéristiques des différents pays et faisant apparaître les préoccupations de chacun touchant le développement de la personnalité humaine. L'Expo 58 est aussi la synthèse d'un demi-siècle de découvertes scientifiques. Elle offre un tableau synoptique et prodigieux de l'accroissement de la puissance dont disposent les hommes. Ses ambitions sont hautes et elle les réalise pleinement.

Neuf portes donnent accès à l'Exposition, la dixième, la « Porte Royale » étant réservée au seul usage du roi Baudouin. Chacune d'elles ouvre une autre perspective, permet de voir l'Expo sous un autre angle, telle la Porte du Bénélux, la Porte de l'Atomium, ou la Porte Mondiale qui s'ouvre sur le Palais de la Coopération internationale, une introduction à l'exposition tout entière. Plus de cinquante pays et organisations internationales ont accepté de participer à la rencontre de Bruxelles, chaque peuple exprimant son histoire, ses usages, ses coutumes, donnant sa propre mesure.

En pénétrant à l'Expo nous entrons dans un univers à part. Ici, les matériaux de construction modernes fêtent orgies et triomphes. Béton précontraint, squelettes d'acier, verre, béton armé, matières plastiques ont libéré les architectes de toutes les contraintes de la gravité. Ce qui frappe en entrant, c'est l'architecture, et c'est elle qui, en premier lieu, est appelée à assurer à l'Expo son triomphal succès. Toutes les audaces ont été dépassées et bien souvent avec quel bonheur !

Une construction domine les autres. L'Atomium, symbole de la cité future. Agrandi 150 milliards de fois, ce cristal de fer dresse vers le ciel ses neuf sphères rutilantes, reliées entre elles par d'énormes tubes munis à l'intérieur d'escaliers roulants, de construction suisse, par ailleurs. La signification de cette bâtisse audacieuse est évidente : l'énergie nucléaire doit être mise au service de l'homme. Elle doit être un instrument de travail, une source de bien-être et non une menace de mort ou d'esclavage. Le pavillon le plus audacieux est celui de la France. Un journal belge est allé jusqu'à dire qu'il était plus audacieux que l'Atomium ! Cette constatation prend toute sa valeur lorsqu'on connaît la fierté des Belges à l'égard de leurs neuf sphères d'aluminium, véritable symbole de leurs efforts et de l'exposition. Le pavillon bleu-blanc-rouge repose entièrement en porte-à-faux. Une grande flèche de 43 mètres fait le contre-poids de cet édifice qui rappelle un papillon étendant ses ailes, immenses battants de verre qui semblent défier la gravité et la raison.

Pour visiter l'Expo ne vous lancez pas à pied, mais utilisez l'un des trois moyens de transport qui sont mis à votre disposition. Le meilleur est le télésiège, de construction suisse. Il vous donnera une impression quelque peu aérienne des principaux pavillons et vous transportera sans fatigue et sans heurt. Il a le défaut de ne pas être bon marché : l'aller et le retour sur les trois sections, soit le parcours complet, revient à environ 11 francs suisses. C'est cher, mais vous ne regretterez pas cette promenade dans les airs. Les deux autres moyens de communication sont le pousse-pousse monté sur tricycle motorisé et dont la location revient à 11 francs par heu-

nos grands reportages

re ; et finalement, le petit train routier, qui fait le tour des artères principales et dont le billet coûte 1,30 franc suisse.

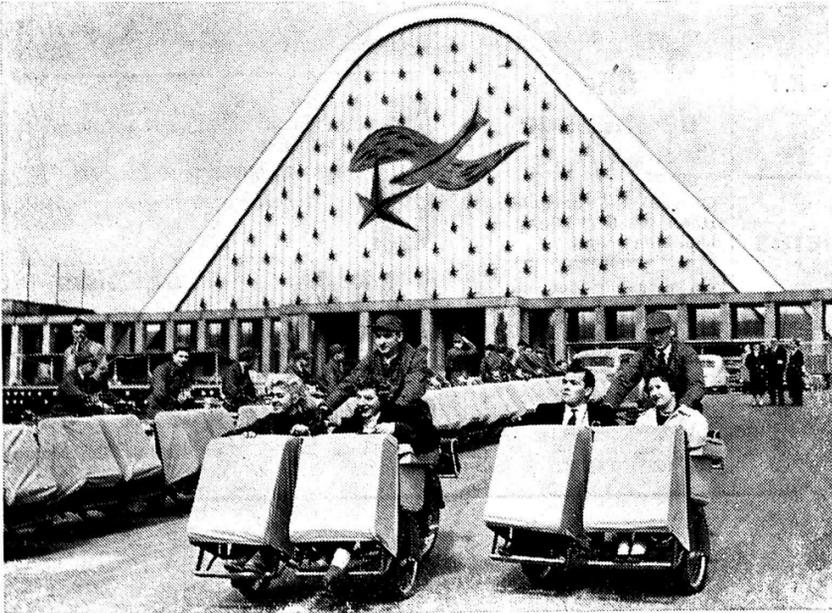
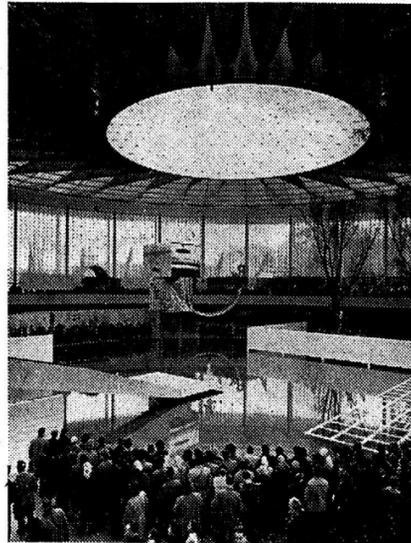
Large et bien ordonnées, ces avenues qui sillonnent les 200 hectares de l'Expo vous amènent fatalement à l'une des places principales, où, pardessus les jeux d'eau et sous l'arbitrage impartial du Vatican dont le pa-

Les rivalités entre puissances jouent aussi dans la présentation des pavillons.

Dans le plus grand édifice rond du monde, les Américains présentent leur « joie de vivre », mais ces espaces vastes paraissent un peu vides au visiteur (à gauche). Une statue colossale de Lénine — 17 tonnes de bronze — domine la gigantesque halle du pavillon soviétique, dont les volumes ne sont que très peu articulés. La foule qui l'envahit pour admirer les deux modèles des Spoutniks, en ressort un peu déçue, car on s'attendait à moins de propagande et à plus d'originalité.

villon se dresse en face, les deux puissances mondiales se livrent une rivalité heureusement pacifique. Le pavillon soviétique est bien entendu l'un des plus grands de l'exposition. Son architecture est simple et fait penser un peu à la grande halle de notre Palais de Beaulieu. Il est dominé par la gigantesque statue de Lénine — 17 tonnes de bronze ! — qui semble omniprésente. De nombreuses citations, des extraits de la Constitution communiste et des graphiques sur le développement des industries font un peu l'impression d'une campagne publicitaire. Heureusement, il y a le modèle fidèle des deux Spoutniks qui passionnent les visiteurs, les fourrures les plus luxueuses du monde et, dans le

Les matériaux de construction modernes fêtent orgies et triomphes à l'Expo 58 dont ils assurent en grande partie le prodigieux succès. Béton précontraint, verre, armatures d'acier, matières plastiques ont libéré les architectes de toutes les contraintes, imposées par les lois de la gravité. Expression la plus heureuse de notre temps, l'architecture se permet toutes les audaces. Voici, conçu par Le Corbusier, le pavillon Philipps de la Hollande qui suscite l'étonnement général.



Pour visiter l'Expo ne vous lancez pas à pied. Vous serez vite rompu de fatigue à vouloir sillonner en tous sens les 200 hectares qu'elle couvre. Monté sur un tricycle motorisé, le pousse-pousse est une version européenne de la riksha orientale. Confortablement installé, on peut faire le tour de l'Expo sans fatigue, un voyage autour du monde en quelque 25 kilomètres !

restaurant, du caviar et des plats russes à des prix abordables. Mais dans l'ensemble l'impression est un tantinet décevante.

De l'autre côté des jeux d'eau, les Américains ont suspendu les parois circulaires de leur pavillon — le plus grand édifice rond du monde ! — autour d'une pièce d'eau et d'un bouquet d'arbres. Illustrer la « joie de vivre » paraît avoir été leur premier objectif par opposition au vouloir en imposer qui se dégage du pavillon soviétique. L'intérieur surprend par ses dimensions — 110 mètres de diamètre — et dégage l'impression d'un vide follement aménagé, mais néanmoins bien vide. Les visiteurs y trouvent un panorama de la vie aux Etats-Unis, un studio de télévision en couleurs et le « Circarama », qui laisse loin derrière lui le Cinérama désormais dépassé. Le Circarama permet de projeter un spectacle sur tout le pourtour d'une salle circulaire dont les parois sont garnies d'écrans. Le spectateur a donc l'illusion de se trouver au milieu d'un paysage et non pas à la fenêtre d'où il contemple le monde imaginaire du film.

Situé très à son avantage entre le pavillon de la France et celui de la Grande-Bretagne, le nid d'abeilles helvétique occupe avec ses dépendances une surface de 11 000 mètres carrés, ce qui le place au 10e rang des 53 nations qui exposent à Bruxelles. Vu de la passerelle, il ressemble à une série de cellules hexagonales groupées en nid d'abeilles que baigne un petit lac artificiel dont les rives s'ornent de rochers apportés de chez nous. L'intérieur est aménagé avec un goût sûr et donne une image aussi exacte qu'originale de notre petit pays. Les groupes textile, horloger, des machines appareils et instruments, de la chimie, des transports, de l'agriculture, pour n'en nommer que quelques-uns, présentent nos réalisations et nos aspirations de la manière la plus avantageuse. La

participation suisse ne se limite cependant pas au seul pavillon suisse. Ainsi les Chemins de fer fédéraux et privés présentent à l'exposition thématique des chemins de fer différents modèles, les uns grandeur nature — comme la fameuse locomotive du Gothard Ae 6/6 portant le nom et les armoiries de Genève —, les autres réduits, comme une locomotive du Lötschberg et une automotrice du Montreux - Rochers - de-Naye.

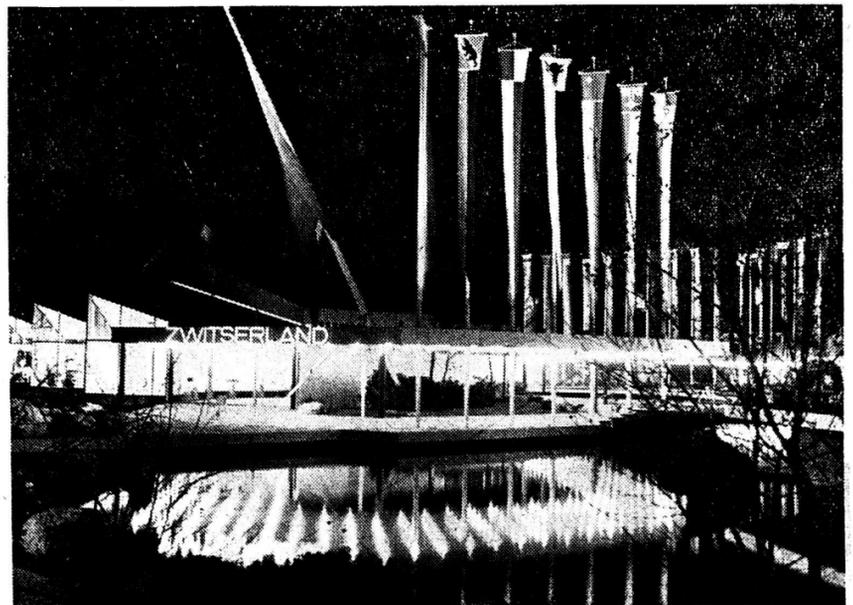
La part belge à l'Expo 58 est considérable, cela va de soi. En dehors des pavillons officiels, ce qui attire les visiteurs c'est la section « Belgique Joyeuse », la grande attraction de l'Expo. Reconstituée en bonne pierre et aux dimensions réelles, une ville belge de 1900 accueille dans ses tavernes, bistros et pintes les innombrables visiteurs que le souvenir de l'époque que l'on dit heureuse et l'envie de se distraire ont attiré dans ces lieux.

Rendez-vous des nations et des organisations internationales qui participent pour la première fois à une exposition de ce genre, l'Exposition universelle de Bruxelles n'est pas l'habituel complexe d'édifices plus ou moins importants et spectaculaires. Elle veut être la marque de notre époque et faire méditer sur les grands problèmes qui nous préoccupent. Ce qu'elle clame c'est que le monde de découvertes et de conquêtes de ces dernières années doit être au service de l'homme au lieu de constituer un danger pour les valeurs essentielles. Les visiteurs de l'Expo y découvrent des terres lointaines, peuvent comparer les façons de vivre et de penser très différentes, connaître et apprécier les gens du monde entier. Ils sentiront naître au fond de leur cœur la conviction d'une entente possible au-delà des conflits, d'une entente capable de revaloriser l'existence et de sauver notre temps. Tels sont la portée et le message de l'Exposition universelle de Bruxelles.



A l'intérieur, le pavillon suisse est aménagé avec un rare bonheur et donne une image aussi exacte qu'originale de notre petit pays. Neuf groupes différents — de l'agriculture, de la chimie, de l'électricité, des machines, appareils et instruments, pour n'en citer que quelques-uns — présentent les réalisations et les aspirations, toujours avec goût et mesure. La gigantesque bielle à gauche, surprend et étonne les visiteurs, tandis que les transformateurs (au fond) rappellent que la petite Suisse est, dans le domaine de l'électricité, une des premières puissances du monde.

Choisi entre douze projets, le pavillon helvétique de l'architecte zurichois Gantenbein, est une réussite très heureuse. Vu de la Passerelle, il ressemble à une série de cellules hexagonales groupées en nid d'abeilles, qui s'adaptent harmonieusement au paysage et que baigne un petit lac artificiel dont les rives s'ornent de rochers apportés de Suisse. La nuit, la féerie de lumières qui illuminent le pavillon suisse se reflète dans les eaux calmes du lac, où miroitent les drapeaux cantonaux.



Vous épargnez 60 ct.: Dorénavant, le nouveau Persil se vend aussi en paquets jumeaux!

- Encore plus efficace, encore plus doux, le nouveau Persil domine nettement par la blancheur et la netteté des coloris.
- Le nouveau Persil ne laisse aucun dépôt calcaire. Votre linge en devient plus spongieux, plus aéré, donc plus sain.
- Le nouveau Persil est plus profitable, et par là même, plus avantageux.



A chaque paquet jumeau vous gagnez 60 ct.

Donc: le paquet jumeau Fr. 2.- seulement
Un lavage plus doux? Prenez donc le nouveau Persil!

Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL



L'Aronde ne consomme que 8 à 9 l. aux 100 et ne paie que pour 7 CV. Elle fait pourtant des pointes à 140! Son moteur Flash est incroyable... et vous pouvez faire confiance à la mécanique des 100000.

SIMCA

Sion : Garage du Rhône, Mario Gagliardi
Martigny : Gérard Dévillaz, Garage OZO
Sierre : Joseph Jullier, Garage Avia



Vendredi 30 mai

SOTTENS — 7 h. Les femmes de bonne humeur. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 7 h. 25 Kaléidoscope matinal. 8 h. Arrêt.
11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au carillon de midi (I). 12 h. 15 Le memento du sportif. 12 h. 25 Au carillon de midi (II). 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 En prenant le café. 13 h. 30 Compositeurs de chez nous. 14 h. Arrêt.
16 h. Le feuilleton de Radio-Genève. 16 h. 20 Jazz aux Champs-Élysées. 16 h. 50 Musiques de la BBC. 17 h. 15 La Symphonie Fantastique de H. Berlioz. 18 h. 10 Piano. 18 h. 25 Micro-Partout. 19 h. 05 Le Tour cycliste d'Italie. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Le miroir du monde. 19 h. 45 Concert-sérénade. 20 h. La situation du théâtre en Europe. 20 h. 45 Gala 58. 21 h. 30 Mieux vaut en rire. 22 h. Passeport pour l'inconnu. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique de notre temps. 23 h. 15 Fin.
BEROMUNSTER — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 10 Musique populaire. 7 h. 30 Arrêt.
11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Orgue Hammond. 12 h. 10 Communiqués touristiques. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Orchestre récréatif. 13 h. 25 Musique anglaise. 14 h. 30 Reprise d'une émission radioscolaire. 15 h. Arrêt.
16 h. Thé-concert. 17 h. Pour les jeunes amis de la musique. 17 h. 30 Je voudrais bien savoir... 18 h. Chansons italiennes. 18 h. 30 Reportage. 18 h. 45 Nouveaux disques. 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 20 Tour d'Italie. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Les mélodies du mois. 20 h. 30 Causerie. 21 h. 15 Pages de Verdi. 21 h. 45 Causerie. 22 h. Musique populaire. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Musique de chambre de compositeurs suisses. 23 h. 15 Fin.

On cherche bon **monteur-électricien**
Place stable. Entrée de suite.
Offres écrites à Publicitas Sion s/ chiffre P 7513 S

Importants ateliers de Constructions métalliques et mécaniques de la Suisse romande cherchent: **un expéditeur**
actif, au courant des expéditions en Suisse et à l'Étranger, et de toutes les formalités y afférentes, avec si possible connaissance de la langue allemande.
Faire offres détaillées par écrit sous chiffre P 7532 S à Publicitas, Sion.

Tailleur-retoucheur
qualifié, ayant connaissance de la vente, demandé immédiatement.
Offres à: Schild S. A., vêtements, rue du Simplon 11, Vevey.

Hôtel dans station touristique cherche pour 1½ mois (haute saison) **sommelière**
pour son restaurant et tea-room. Débutante serait mise au courant. Institutrice conviendrait.
Ecrire sous chiffre P 7487 S à Publicitas Sion ou tél. (026) 6 59 16.

On cherche pour de suite jeune **vendeuse**
ou éventuellement jeune fille ayant travaillé dans commerce alimentation. Libre le dimanche.
Boulangerie-épicerie G. Borlot, YVORNE.

On cherche **jeune fille**
pour la cueillette des fraises (env. 1½ mois). Bon gage, vie de famille.
Tél. (026) 7 12 37.

LE NOUVELLISTE le plus fort tirage du canton

Employé technique
En bâtiment cherche place.
Ecrire sous chiffre P R 11 375 L à Publicitas Lausanne.

Employée de maison
au courant de tous les travaux d'un ménage soigné (2 personnes) est demandée pour de suite.
Ecrire avec références à Mme Alfred Ott, Petit-Plan-Fleuri, Prilly / Lausanne.

Nous cherchons **1 bon ferblantier-serrurier**
place stable, travail assuré, salaire à convenir.
Ecrire sous chiffre P 7530 S à Publicitas, Sion

On cherche **1 femme de chambre** **1 fille de cuisine**
Bons gages et bons soins.
Hôtel du Centre YVERDON
Tél. (024) 2 20 56

On cherche 2 **sommelières**
ainsi qu'une **aide de ménage**
débutante acceptée. Congés réguliers, bon gain.
Ecrire ou téléphoner le plus tôt possible à l'Hôtel du Cerf, Les Bréuleux (J. B.) Tél. (039) 4 71 03.

On cherche **JEUNE FILLE** ou PERSONNE
pour la cueillette des fraises à Riddes.
Six semaines. Bon salaire.
S'adresser au Nouvelliste St-Maurice sous P 3645.

Nous cherchons pour de suite ou date à convenir **filie de ménage**
vie de famille. Congés réguliers.
Offres à J.-C. Jacquier, Hôtel de la Poste, Le Landeron (Ntel).

On demande de suite **filie de cuisine** **femme de chambre**
Bons gages
S'adresser: Pension du Chamois, Diablerets. Tél. (025) 6 41 71.

AGRIA
5, 6 et 7 CV
Synonyme de qualité et de progrès
Motoculteur, faucheuse, etc.
Monoaxe: Débrayage indépendant de chaque roue, commande sur le guidon.
G. Fleisch SAXON
Tél. (026) 6 24 70

Camionnette Austin A 40
6 CV, 1954, 35 400 km. Etat impeccable. Magnifique occasion. Prix à débattre. Tél. (021) 26 21 26.

Voilà des prix!

Salami	Tipo Milano	à la pièce, le ½ kg.	4,25
Gruyère	« Action »	100 g.	-,50
Gouda	de Hollande	100 g.	-,45

MIGROS

On n'a jamais vu un choix pareil!

... et quand on connaît les qualités du grand spécialiste, on n'hésite pas.

TISSUS

- COTON IMPRIMÉ** traitement « MINICARE », repassage superflu, beau choix de dessins, larg. 90 cm. le mètre depuis **3,50**
- NYLON** rayé ou impressions sur fond blanc, pour robes et blouses. Larg. 90 cm. le mètre **5,90**
- SOIE NATURELLE** belles impressions nouveautés, coloris mode, pour la robe habillée. Larg. 90 cm. le mètre **5,90**

CONFECTION

- ROBES** nylon imprimé, forme ample. Indispensable pour les vacances 59.— 49.— **39,-**
- Ensembles, robes avec jaquette**, en coton imprimé, teintes mode 79.— 69.— **55,-**
- PULLOVERS ou JAQUETTES** en coton uni ou avec rayures 12.90 8.80 **6,90**
- PANTALON** coton uni ou fantaisie, pratique et très apprécié 22.90 **19,80**

Notre choix fait notre force

Bas de la rue St-François
12, rue Centrale
LAUSANNE

Comptoir
des Tissus &
Confection
S O A

A vendre à St-Gingolph

belle villa de 4 pièces. Situation superbe, vue et soleil. 3 000 m2 de terrain. Occasion unique, prix intéressant.

Pour traiter, s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves 20, Sion. Tél. 2 26 08.

A vendre au centre du Valais

jolie cave 30 000 litres avec maison d'habitation, locaux annexes et terrain. Convient à propriétaire encaveur.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves 20, Sion. Tél. 2 26 08.

Il vaut la peine de le savoir



Lorsque 30 000 fumeurs en moyenne fument jour après jour un paquet de cigarettes toujours de la même marque, cette préférence signifie sans conteste que cette marque offre quelque chose de plus. Car ces fumeurs auront sans aucun doute fait des comparaisons, essayé d'autres tabacs; s'ils sont revenus à leur cigarette favorite, ce n'est pas au hasard. Ils savent ce qu'ils font. 30 000 fumeurs de cigarettes - 40 bataillons! - n'achèteraient pas tous les jours un ou deux paquets de cigarettes d'une certaine marque si elle ne leur garantissait pas des avantages précis.

Est-ce la publicité qui détermine les faits et gestes de ces 30 000 fumeurs? Nous connaissons le pouvoir de la publicité - mais aussi ses limites. Des dizaines d'années d'expériences nous prouvent - et tous les fabricants de cigarettes le confirmeront - que le fumeur suisse est un fin connaisseur, et qu'il réclame avant tout une qualité impeccable. Une cigarette quelconque, même lancée à grand tapage, ne s'imposerait jamais durablement à un consommateur aussi connaisseur!

Alors? Il doit donc y avoir des motifs, et des

motifs solides, à ce choix constant que 30 000 fumeurs font chaque jour?

Certes, et voici deux motifs, qui comptent, comme on va voir.

D'abord, le bouquet, l'arôme de la *Boston*, qui séduit et retient. Il a de la race, de la classe, il ne lasse jamais.

Ensuite, le prix: 80 centimes seulement! A chaque paquet acheté, c'est donc un vrai cadeau: vingt centimes qui restent dans votre portemonnaie!

Comment est-ce possible? demandez-vous. La réponse est simple. *Toutes* les cigarettes, *toutes*, se composent de deux sortes de tabacs: ceux qui bourrent, et ceux qui donnent l'arôme. Dans la *Boston*, les tabacs de bourrage sont des tabacs du pays, des tabacs de qualité, provenant des meilleurs plants exotiques, mais semés, sarclés, soignés, récoltés, par nos planteurs, et fermentés avec un soin particulier dans les séchoirs les plus modernes.

Ces tabacs indigènes ne sont évidemment soumis à aucun droit de douane. Et c'est là que se trouve l'économie qui permet à la *Boston* de coûter 80 ct. seulement. Mais la *Boston* offre un arôme qui soutient la comparaison avec maintes marques plus chères, car, à côté des tabacs de bourrage du pays, elle contient aussi les meilleures qualités de Maryland et d'autres tabacs exotiques.

La qualité, le prix: tels sont les deux bons motifs pour lesquels 30 000 fumeurs qui savent apprécier leurs cigarettes achètent chaque jour leur paquet de *Boston*. 30 000 fumeurs qui économisent tous les jours quatre sous: cela représente une économie quotidienne de 6000 francs! Ça vaut vraiment la peine d'y penser! Songez-y en achetant demain vos cigarettes - et prenez donc une fois un paquet de *Boston*!

A vendre près de Monthey

jolie villa de 7 pièces avec terrain attenant, 2 600 m2. Convient à retraité aisé.

Pour traiter, s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves 20, Sion. Tél. 2 26 08.

A vendre au bord du lac Léman sur St-Gingolph Suisse

belle parcelle de terrain. Convient pour une ou plusieurs constructions. Eau, électricité sur place.

Pour traiter, s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière, Portes-Neuves 20, Sion. Tél. 2 26 08.

Pour la Fête-Dieu un beau complet

de chez

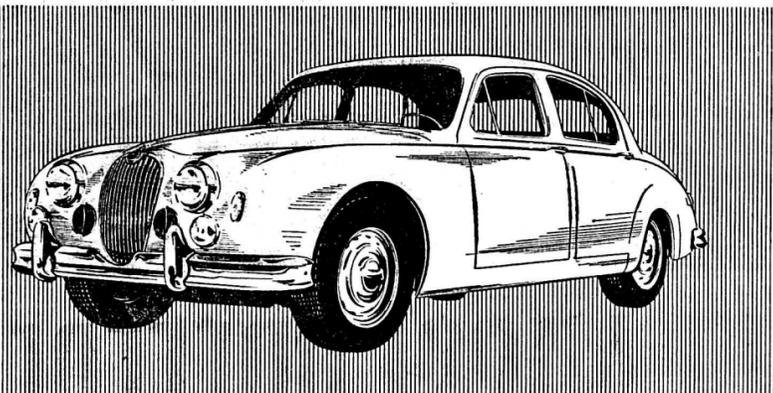


Grand-Pont - Sion

Jaguar justifie doublement votre préférence

Victorieuse cinq fois en sept ans aux 24 heures du Mans, accumulant les succès sportifs sur tous les circuits du monde, la marque Jaguar n'a pas cessé de prouver la supériorité mécanique qui caractérise non pas quelques machines préparées pour la course, mais bien toute sa production. Parallèlement, la faveur de Jaguar auprès de l'élite automobile n'a cessé de croître aux Etats-Unis, comme en Europe. Ceci explique cela! Car c'est ce même moteur «XK», dont tant de victoires attestent l'infatigable brio, qui équipe les Jaguar de tourisme: la 3.4, la XK 150, et, en cylindrée réduite, la sensationnelle 2.4. C'est la même intransigeance qui préside à leur merveilleux confort et à leur sobre distinction. C'est aussi la même avance technique qui se traduit dans ces modèles de tourisme et de sport par des garanties uniques de robustesse et de sécurité. En effet, grâce aux freins à disque Dunlop

dont Jaguar équipe maintenant ses modèles aux 4 roues, en exclusivité mondiale des voitures de série, ceux-ci vous offrent une puissance de freinage accrue - une garantie de sécurité à nulle autre pareille, qui vient s'ajouter à toutes celles qui justifient le prestige unique de Jaguar... et votre préférence pour cette marque d'élite.



JAGUAR

- 2.4 Two Point Four 13/112 CV - 5 pl. - 165 km/h. dès Fr. 28 700.-
- 3.4 Three Point Four 18/210 CV - 5 pl. - 210 km/h. dès Fr. 31 500.-
- XK 150 18/210 CV - 2/4 pl. - 225 km/h. dès Fr. 24 500.-

Service officiel :

Garage Couturier S. A., Sion

Importateur exclusif pour la Suisse romande et le Tessin :

Garage Claparède S. A., Genève, Marcel Fleury, administrateur



Oh! l'éclatante blancheur!

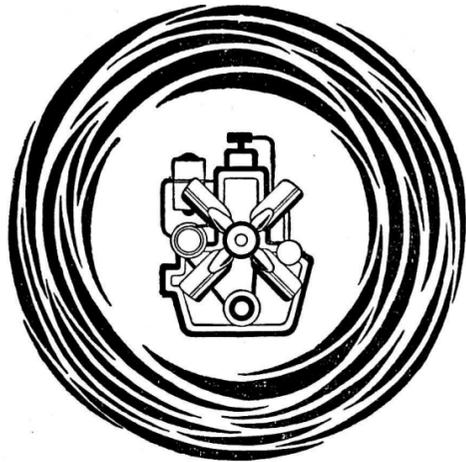
C'est tout simplement merveilleux, ce linge blanc, d'un blanc qui littéralement vous éblouit! SUNOL bleu élimine avec précaution tous les résidus de savon calcaire qui ternissent le linge. Il lui donne cet éclat intense! Vos draps, vos nappes, vos chemises... tout est blanc et sent bon frais, tout a l'air ensoleillé. Il faut l'avoir vu, ce blanc totalement nouveau qui a l'éclat SUNOL!

Conçu spécialement
pour la grande lessive



SUNOL ajoute l'éclat à la blancheur!

Imprimerie Rhodanique - Travaux en tous genres



Rond rond rond...

*ELEKTRION

«électronisée» par procédé scientifique exclusif. Le seul lubrifiant offrant ce super-avantage: l'«électronisation» a pour effet un accroissement de toutes les qualités.

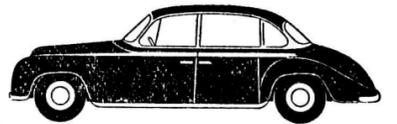
Examinée et approuvée par les constructeurs compétents.

ELEKTRION classique sans additifs
huile unitaire pour toute l'année SAE 20/30
(type 5055)

ELEKTRION HD/S
huile unitaire pour tout l'année SAE 20/30
(type 5352)

et toutes viscosités.

... les moteurs doivent tourner rond! Ils le font d'ailleurs et fournissent volontiers le rendement demandé, mais ils veulent être traités de façon moderne et judicieuse. Prenez soin, vous aussi, de vos moteurs en les lubrifiant avec la meilleure huile (elle s'avère toujours la meilleur marché), la plus onctueuse des huiles pour moteurs*.

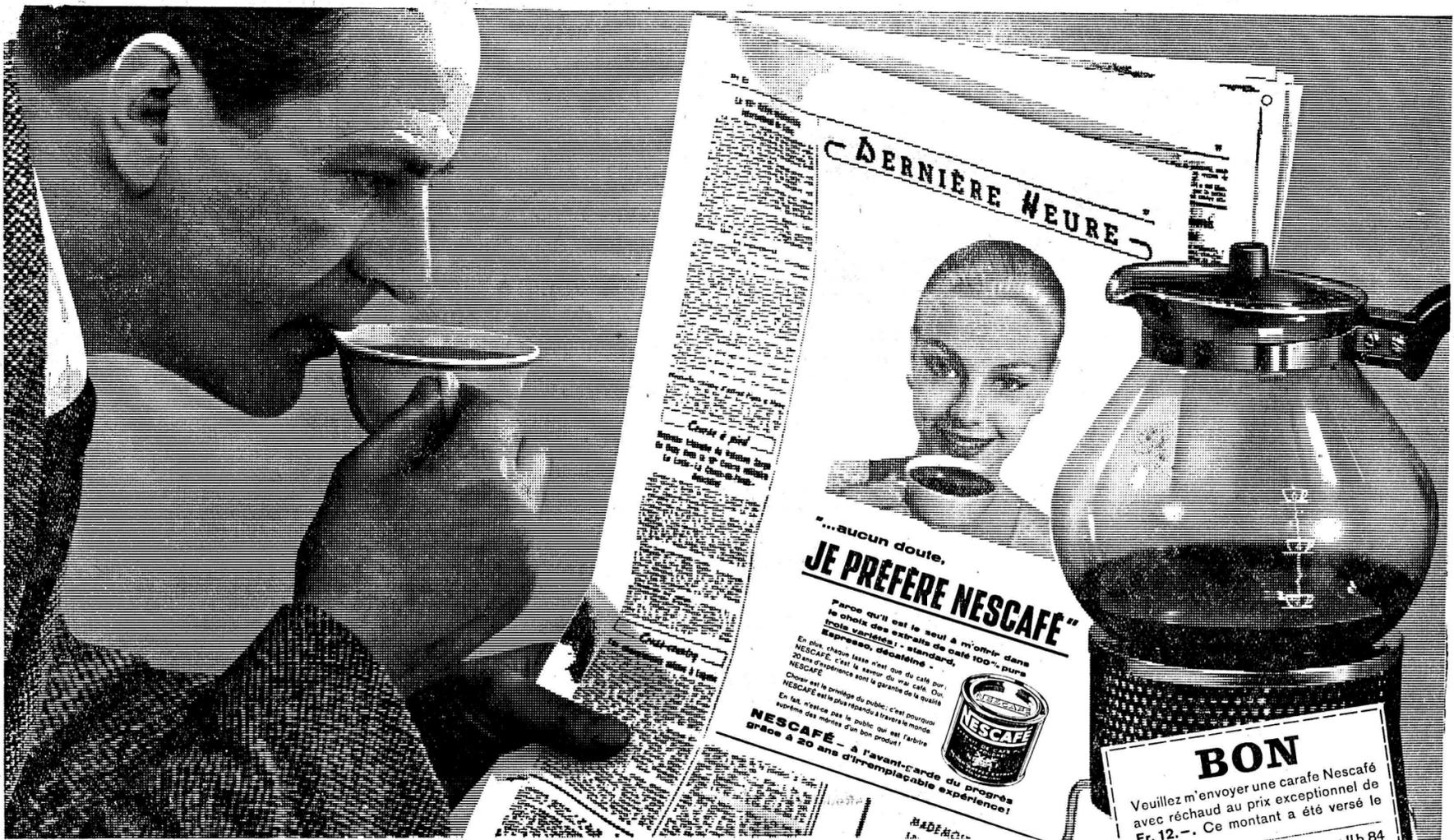


Demandez l'ELEKTRION à votre
garagiste ou à
OTHMAR FEHR & CIE, ZURICH 2
Selnaustr. 15, Tél. (051) 25 43 36



ELEKTRION

Huile pour moteurs



LUI AUSSI PRÉFÈRE NESCAFÉ !!

Cette offre vous intéresse. Nescafé, pour rendre service à ses amis chaque jour plus nombreux, vous offre la carafe «Nescafé», graduée, en verre «Pyrex». Réservée aux consommateurs de Nescafé, cette carafe est offerte

au prix exceptionnel de Fr. 12.- et contre remise de 6 étiquettes de boîtes de Nescafé 48 g. ou 1 étiquette de 250 g. Livrée avec un réchaud élégant et pratique, cette carafe agrémente les instants de détente que vous procure chaque jour votre tasse de Nescafé.

BON

Veuillez m'envoyer une carafe Nescafé avec réchaud au prix exceptionnel de Fr. 12.-. Ce montant a été versé le

au compte de chèques postaux 11 b 84
(Mentionner au verso du coupon: «Carafe Nescafé»)

En annexe, je vous envoie
6 étiquettes Nescafé 48 g ou
1 étiquette Nescafé 250 g
(Biffer ce qui ne convient pas)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

Coupon à adresser à:
SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A.
VEVEY
Service de publicité

Lourdes - Echos du Pèlerinage de la Suisse romande

(Correspondance retardée)

En cette année du Centenaire des Apparitions, la Suisse romande a délégué auprès de Notre-Dame 4330 pèlerins, y compris les 195 malades du Train Blanc. Mgr. Haller, évêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice présidait ce pèlerinage, tandis que M. le rvd chanoine Rouiller, de l'Abbaye de St-Maurice en fut le prédicateur écouté. Le toujours jeune et infatigable abbé Ferrari continue de porter allègrement le fardeau de l'organisation matérielle : on conviendra que ce n'est pas une chose facile de transporter à l'autre bout de la France plus de quatre mille personnes sans incident notable ! Il est juste de dire qu'il peut compter sur l'aide efficace autant que désintéressée de nombreux aides. Pour le Valais tout le souci est porté par les épaules solides de notre cher Doyen Jean rvd curé de Savièse, dont la patience n'a d'égale que son optimisme. A tous merci !

Le temps a été merveilleux du départ au retour. A Lourdes il fit même très chaud. Le voyage des neuf trains se passa de façon la plus agréable : un merci tout spécial aux cheminots suisses et français. Nos douaniers méritent également que l'on rende hommage à leur courtoisie.

Pour l'un ou l'autre train, l'horaire permit de traverser la douce Provence de jour : voilà une aubaine appréciée, qu'il serait souhaitable de voir généralisée dans la mesure du possible, en particulier pour le Train Blanc.

D'un bout à l'autre de ce merveilleux voyage la piété la plus profonde a été constante, la messe dite pour chaque train, à l'aller et au retour, à Lyon, Béziers et Sète, eut la faveur de tous les pèlerins. L'après-midi et la soirée du mercredi 30 avril fut utilisée pour l'installation dans les divers hôtels, nous pouvons dire, à une exception près, que, là aussi, tout fut parfait. A peine arrivé dans la cité de Bernadette, de très nombreux pèlerins se rendirent devant la Grotte pour leur première visite impatientement attendue.

Dès l'aube du jeudi 1er mai les participants furent tout à leurs dévotions. Vers dix heures, bannières en tête, la Suisse romande en procession arrive à la Grotte, où Mgr. Haller présenta à Notre-Dame, l'imposante délégation. Ce serait tomber dans la banalité que de décrire encore l'ambiance merveilleuse de confiance, de recueillement, d'amour qui nous animait !

Il faut pourtant parler des foules, qui, telle la marée, déferlent sans cesse vers ce lieu béni ! Ce jeudi, des connaisseurs des choses de Lourdes évaluèrent à cent mille le nombre des pèlerins qui se pressaient dans le domaine de Massabielle : des milliers et des milliers d'enfants, d'adolescents, d'hommes, de femmes, de malades, de toutes les nationalités, de toutes les couleurs, Suisses, Français, Allemands, Anglais, Espagnols, Italiens Américains, Hindous, Japonais, Africains... le monde entier ! Manifestation concrète, éblouissante, de la catholicité de l'Eglise !

Nos pèlerins au mépris de la fatigue, sans se lasser, ont assisté jour et nuit aux diverses cérémonies et exercices en commun — sans parler des longues heures d'intimité que chacun a vécues devant la Grotte — qui se déroulaient au Calvaire, sur l'esplanade, aux processions du Saint Sacrement, aux processions aux flambeaux, aux piscines, à la Basilique St-Pie X, à la Grotte...

Il y eut quelques moments inoubliables où la ferveur et l'émotion ont atteint des sommets incroyables : par exemple ce chemin de la Croix dimanche au premier matin, où les brancardiers d'une de nos grandes paroisses valaisannes portèrent leurs malades, accompagnés par de très nombreuses personnes. Pour ceux qui connaissent

les calvaires de Lourdes il est facile d'imaginer ce que cela représente, quel spectacle, quelle piété, quel amour, quelle communion et quelle leçon ! Il y en eut de pareils tous les jours, plusieurs fois, avec d'autres malades, d'autres pèlerins.

Dimanche encore, dans la nouvelle Basilique Saint-Pie X, les Suisses romands étaient réunis pour l'office pontifical célébré par Mgr. Haller. M. le chanoine Rouiller, de sa parole éloquente, précisa le sens des résolutions que nous devions prendre et tenir... La Messe IX, en chant grégorien, chantée alternativement par la foule et par la Chorale du Pèlerinage entraînées les deux par le dynamique abbé Butty, rvd curé de Forel (Fribourg), fut éminente, le Credo tout particulièrement. Cette chorale, qui se dévoua tout au long de cette semaine, fit entendre un « Christus vincit » si vibrant sous les voûtes imposantes de cette Basilique que nous ne sommes pas près d'oublier ! Cette vénérable cérémonie dans ce vaste édifice, alliant le rite millénaire à la technique la plus moderne : quel symbole de la pérennité de l'Eglise ! Nous nous permettons d'exprimer ici le désir qu'à l'avenir, puisque la chose est maintenant possible, les malades participent également à cette cérémonie, avec leurs infirmières et leurs brancardiers. Disons en passant que la nouvelle Basilique Saint Pie X impressionne tous les pèlerins par ses dimensions extraordinaires — en forme d'ellipse, plus de deux cents mètres de long sur plus de quatre-vingts de large, environ 25 000 places debout — par l'audace de sa construction, — pas un seul pilier intermédiaire — par l'harmonie et la sobriété de ses lignes, par la commodité de ses accès. Honneur à ses initiateurs, à ses réalisateurs, à la technique française.

Un autre moment poignant de ces jours fastes fut la cérémonie qui succéda sur l'Esplanade, ce même dimanche, à la bénédiction du Saint-Sacrement. Mgr. Haller avait présidé la Procession, béni les malades avec le Saint-Sacrement et avait donné la dernière bénédiction à la foule. Il resta tourné vers le peuple à genoux, quand on annonça aux micros que nous allions réciter en dix langues différentes — latin, français, italien, allemand, anglais, espagnol, arabe, camerounais, chinois et russe — une dizaine de chapelets pour la paix du monde, qui aurait par privilège spécial de S. S. Pie XII, les mêmes faveurs que le Rosaire ; ensuite le Saint Père du Vatican, par radio, donnerait sa bénédiction aux pèlerins présents à Lourdes. Un silence impressionnant tomba sur la foule, une foule de cinquante mille personnes au moins. Dix prêtres de nationalités différentes récitèrent l'un après l'autre les dix Ave Maria, la foule émue répondait en latin. Il est facile d'imaginer la ferveur de cette prière ! Celle-ci achevée à cinq heures et demie, l'horloge de la Basilique égrené, dans le silence le plus absolu, les notes argentines de l'Ave Maria de Lourdes ; enchaînant immédiatement, de Rome, la voix grave des cloches de St-Pierre, puis l'auguste voix du Saint Père prononce les paroles de la bénédiction papale. Une joie profonde, grave, immense inondait la foule à genoux, muette d'émotion... Minutes inoubliables !

Les heures, les jours s'écoulaient beaucoup trop vite. Là-bas plus que partout ailleurs, on voudrait retenir le temps... Une nuit de prières, de ferveur, d'intimité avec Notre-Dame, précéda les adieux du lundi 5 mai, à 10 heures. Mgr. Haller donna aux pèlerins les dernières consignes, confia à Notre-Dame les intentions de chacun. C'est les larmes aux yeux que nous quittâmes ces

lieux bénis où pendant cinq jours, nous nous sommes sentis meilleurs, plus frères de nos frères, où nous avons prié si facilement, vécu tout près de Marie et de son divin Fils. Nous avons quitté ce rocher de Massabielle avec au cœur l'espérance d'y revenir.

Pendant ce temps à l'Asile où sont accueillis si aimablement les malades, un malade pèlerin de chez nous terminait son étape terrestre : M. Robert Gay, célibataire, originaire de Salvan... Il avait été victime d'un très grave accident, dans son jeune âge, alors qu'il était chevrier de Salvan. C'était en 1917, il avait 17 ans. Par une froide soirée de novembre, ses chèvres rentrèrent sans leur berger au village. Surprise, inquiétude, angoisse au village. Dans la nuit déjà des secours s'organisèrent. On le chercha pendant la nuit du samedi, la journée du dimanche, la nuit du dimanche, la journée du lundi, pour le découvrir enfin, vers six heures du soir, les deux jambes avec des fractures ouvertes, les pieds gelés, une double congestion pulmonaire. Perdu à 2500 m. d'altitude ! Sa robuste constitution, son incroyable courage lui permirent de s'en remettre tant bien que mal. Tour à tour marguillier de sa paroisse, manoeuvre à Barberine, travaillant ses champs, il vécut noblement et dignement la vie des enfants de nos montagnes jusqu'en 1950. Un jour, ayant très mal dans un pied, il descend à Martigny pour consulter. Il ne remonta plus à Salvan ! La gangrène s'était mise à le torturer. Seize opérations en quatre ans, il n'eut plus de jambes ! Nous l'avons connu il y a une année à peine. Quel bonheur pour nous ! Jamais nous n'avons connu âme plus sereine, foi plus tranquille, paix plus profonde. Quel exemple pour ses camarades ! Il était venu à Lourdes en disant : « Je n'ai qu'une grâce à demander au Ciel : que l'On vienne me chercher le plus tôt possible ». Là-bas, la veille de sa mort, alors que rien ne laissait supposer une fin si proche, il disait : « Je suis prêt, la Sainte Vierge peut venir, Elle me trouvera assez beau, et j'aimerais rester ici. » Il a été exaucé, notre cher ami Robert. Sa vie a été cruelle, sa mort très douce !

Au moment où nous nous préparions à quitter Lourdes, son âme s'est envolée dans les bras de Notre-Dame... Il repose maintenant là-bas, près de la Grotte, dans cette terre qui n'est étrangère à aucun chrétien. Il l'avait aussi désiré.

Pour être complet il faudrait aussi vous parler du Train Blanc, des malades à Lourdes, de l'amour qui les entoure, du dévouement des médecins, des infirmières, de nos chers brancardiers, des mille attentions dont ils sont constamment l'objet, de la générosité, discrète mais si touchante, de combien d'âmes généreuses... ce serait trop long, impossible et surtout indiscret.

Nous voilà rentrés chez nous. Tout ici est semblable à ce que nous y avons laissé. Cependant, pour nous, pèlerins, quelque chose a changé : nous avons retrouvé nos soucis, nos travaux, nos affaires, bien sûr, mais tout cela n'a plus la même importance qu'avant, nous savons mieux maintenant que le principal est ailleurs, nous nous sentons plus fraternel, plus généreux, plus compréhensif. Fasse Notre-Dame, que nous restions toujours ses témoins, que toujours soit présent à notre esprit et à notre cœur ce fait : j'ai été à Lourdes ! Ave, Ave Maria !

M. H.

Gù va Emile?

Le Tour d'Italie DEFILIPPIS vainqueur d'une morne étape

On attendait beaucoup de cette douzième étape (Rome-Scanno) du Tour d'Italie qui, outre sa longueur (225 km.), comportait l'ascension de deux cols et une arrivée en côte comme difficultés majeures. Pourtant elle ne donna pratiquement aucun résultat notable.

La course d'ailleurs tarda à se décider. Dès le départ on notait une vaine tentative de Derycke, Sabbadin et Falaschi. A Tivoli (km. 36) où le groupe passait compact, Jean Bobet qui saignait du nez (légère hémorragie provoquée par la chaleur) devait recevoir des soins.

Au 70e km., entre Arsoli et Carsoli, Carlesi s'échappait, suivi par Derycke, Pambianco, Zagano et Galdeano. A Carsoli (km. 77), c'est-à-dire à 15 km. du sommet du Monte Bove, premier col de la journée, les leaders précédaient le peloton de 55". Parmi les attardés se trouvaient Jean Bobet, Annaert, Baroni et Azzini. Au sommet (1220 m. et km. 92), Galdeano passait premier devant Zagano à 12", Carlesi à 15", Pambianco et Derycke. Le groupe principal était à 2'. Galdeano augmentait son avance dans la descente et à Tagliacozzo (km. 102) il avait un avantage de 50" sur ses quatre camarades d'échappée et 2' 55" sur le peloton.

L'Espagnol enlevait l'étape volante de Avezzano (km. 120) et précédait de 1' 10" Carlesi, Zagano, Pambianco et Derycke. On apprenait à cet instant

que Jean Bobet, Annaert et Sabbadin avaient abandonné.

A 11 km. de l'arrivée, dans une rampe assez sévère, Bahamontès mettait le feu aux poudres. Charly Gaul, Coletto, Botella et Baldini répondaient aussitôt à son attaque. Le Luxembourgeois, faisant preuve d'une aisance extraordinaire, distançait nettement ses compagnons de fugue, qui comptaient 30" de retard sur lui à Villalago, à moins de 6 km. du but.

Quant aux hommes de tête, ils n'étaient plus rejoints par le groupe Gaul. Defilippis, qui s'était fort bien repris après avoir été en difficulté la veille, remportait sa seconde victoire d'étape devant Fallarini et le Belge Germain Derycke.

Classement de l'étape : 1. Nino Defilippis, Italie, 6 h. 29' 12" (moyenne 34 km. 686) ; 2. Giuseppe Fallarini, Italie, même temps ; 3. Germain Derycke, Belgique, 6 h. 29' 15" ; 4. Alfredo Zagano, Italie ; 5. Guido Carlosi, Italie, même temps ; 6. Arnaldo Pambianco, Italie, 6 h. 29' 19" ; etc.

Classement général : 1. Giovanni Pettinati, Italie, 45 h. 54' 51" ; 2. Aldo Moser, Italie, à 7" ; 3. Ercole Baldini, à 45" ; 4. Salvador Botella, Espagne, à 1' 59" ; 5. Jean Brankart, Belgique, à 4' 46" ; 6. Arnaldo Pambianco, Italie, à 5' 10" ; 7. Charly Gaul, Luxembourg, à 6' 40" ; 8. Miguel Poblet, Espagne, à 6' 53" ; 9. Raphaël Gemmioni, France, à 7' 01" ; 10. Pasquale Fornara, Italie, à 7' 14" ;

Avec les membres de l'Ucova au Bouveret

L'Union commerciale valaisanne a tenu ses assises annuelles, jeudi 29 mai, dans la grande salle de l'Institut des Sourds-Muets au Bouveret.

M. Casimir Chabbey, président de l'UCOVA, ouvrit la séance, saluant les personnalités, M. le Dr Oscar Schnyder, conseiller d'Etat et vice-président du Grand Conseil, M. Richard, du Département de l'intérieur, M. Henri Baruchet, président du Bouveret, les représentants de la presse et tous les membres de l'Union.

Le président souligne l'activité de l'Association et les réunions tenues dans diverses localités. Il fait appel à l'esprit d'initiative des commerçants car, dit-il, c'est le seul moyen d'arriver à résoudre les multiples problèmes qui se posent pour le détaillant et le petit commerce. Il demande aussi que chacun fasse un effort pour tenir une comptabilité en ordre. Il rappelle que le service extérieur de l'Union est à disposition de chacun soit pour la mise en route, soit pour la tenue de la comptabilité. Le président soulève la question des services à la clientèle, de la formation professionnelle qui est encore insuffisante.

M. Théo Montangero donne lecture du procès-verbal de 1957. Ensuite il commente avec beaucoup de compétence et d'esprit le rapport sur l'exercice 1957 de l'Union commerciale valaisanne. Chaque membre ayant reçu avant la séance, le rapport écrit traitant des différents objets dont l'Union se préoccupe, M. Montangero en a donné certaines explications.

M. Victor Rey, de Sierre, vice-président, a donné quelques précisions pertinentes sur la question du fisc.

La parole est ensuite laissée au directeur et caissier, M. Montangero, pour la lecture des comptes. Il est donné connaissance du rapport des vérificateurs, sur quoi l'assemblée donne décharge aux organes responsables qui ont présenté ces comptes. M. Mon-

tangero mène avec aisance les débats sur les nominations statutaires. L'assemblée acclame à l'unanimité l'ancien comité et le président M. Chabbey. Mlle Louise Farquet est choisie comme nouveau membre du comité. Ainsi l'élément féminin sera dignement représenté au sein du comité de l'UCOVA. M. V. V. Rey, M. O. Clavien et M. O. Amacker sont les représentants de la ville de Sierre ; M. Casimir Chabbey, M. Deslarzes et M. Geroudet pour la ville de Sion ; M. R. Taramaraz et M. R. Roduit représenteront les détaillants à l'UCOVA. M. G. Joris et M. Carron, Entremont, M. A. Amacker, A. Montangero et Mlle L. Farquet, St-Maurice et M. P. Marclay, M. Gex-Fabry et Mme R. Arlettaz, Monthey.

A midi un apéritif offert par la commune du Bouveret réunit les participants à l'Hôtel de la Tour. Un excellent dîner a été servi à l'Hôtel du Port.

Au cours du repas quelques discours furent prononcés. M. le Dr Schnyder, exprima ses vœux aux membres de l'UCOVA et dit que lui-même a voulu assister aux débats de l'Union parce que le commerce des détaillants tient au cœur de chaque père de famille et que le pays ne peut se désintéresser de leurs problèmes qui préoccupent toutes les classes et surtout la classe moyenne. « Vous devez avoir confiance dans votre association qui est menée avec tant de compétence par votre directeur M. Montangero » a dit M. le conseiller d'Etat. Et vous devez être solidaires, c'est une des conditions essentielles pour une réussite.

L. B.



— Il faut te soigner, ma chérie. Tu as besoin de reprendre des forces physiques. Mais c'est surtout le moral qui est atteint. Changeons de vie, une fois de plus. Cela te fera du bien. Tu vas rompre définitivement avec tout ton passé. Mais tu vas faire de nouvelles connaissances, n'est-ce pas ? Tu ne vas pas te laisser aller ?

— J'essaierai.
— Il le faut.

★

Maisons-Alfort, Neuilly... Tout cela devait être loin. Maurice choisit la vallée de Chevreuse. Quelques millions suffirent à l'achat d'un pavillon à Gif-sur-Yvette. Généreusement, Joëlle partagea le produit de la vente de son hôtel entre ses domestiques. L'installation posa de multiples problèmes. Maurice laissa volontairement à Joëlle le soin de traiter avec les autorités locales de la compagnie des eaux, du gaz, de l'électricité. Il vendit ses voitures, s'offrit une Frégate et traîna Joëlle chez tous les concessionnaires de la région afin qu'elle pût fixer son choix sur une automobile personnelle. Elle se décida pour une 4 CV luxe, apprit à conduire, obtint son permis avec félicitations. Ce fut une de ses premières joies après l'accès de neurasthénie qui la bouleversa durant plusieurs semaines. La vie reprit, en dépit de tout. Joëlle retrouva Hélène, sa camarade de Crèteil, mariée et mère de deux adorables jumeaux. Elle s'offrit pour être la marraine du troisième. Hélène accep-

drame policier

in-extremis

par andré picot 38



ta pour le principe, en jurant bien qu'il n'y aurait jamais de troisième. Elle vint passer un week-end à Gif avec son mari, qui enseignait les maths dans un cours complémentaire. Joëlle repara la pédagogie. On s'apitoya sur la grand-mère qui devait vivre 48 heures d'enfer avec deux bébés et une femme de ménage tâtillonne.

Maurice, pour son compte, gravissait les degrés de l'échelle sociale avec une rapidité vertigineuse. Il allait d'un congrès à l'autre, spéculait, perdait dix millions pour en regagner vingt, partait inopinément pour Londres et envoyait un télégramme de Rome. Il était heureux et cette vie lui plaisait.

Joëlle lui reprocha doucement de ne plus profiter de sa présence. Mais il s'emporta, lui qui ne se mettait jamais en colère :

— C'est ta faute, uniquement ta faute. J'aurais été enchanté de te faire participer à ma nouvelle

existence. Mais tu as refusé. Alors je me suis jeté dans le travail, à corps perdu. J'aime le risque. J'ai retrouvé dans la lutte les joies que mes enquêtes m'offraient autrefois. Maintenant je suis un grand homme d'affaires et je ne lâcherai plus cette vie-là pour tout l'or du monde.

— Et pour moi, Maurice ?

— Pour toi non plus. Excuse-moi si je te parle brutalement, mais tu l'as voulu. Je ne peux plus revenir en arrière aujourd'hui.

— Je ne te demande pas ça. Je voudrais simplement être plus souvent avec toi. Est-ce que je ne peux pas t'accompagner dans tes voyages ?

— Si tu veux.

— Ça n'a pas l'air de te faire plaisir.

— Franchement non. Je suis habitué à traiter mes affaires seul, au cours de dîners, de soirées, d'un tas de réunions auxquelles tu n'es pas entraî-

née. J'ai peur que ta présence y détonne un peu. Et puis nous sommes entre hommes, très souvent. Enfin... Enfin cette vie-là est très fatigante et tu sais que tu as besoin de te ménager.

— Oui, Maurice. Tu as raison. Je t'embarrasse, c'est tout.

— Je n'ai pas dit ça.

— Si.

— Mais non, tu déformes déjà mes paroles. Peut-être me suis-je mal exprimé. Mais que veux-tu, tu n'as pas voulu jouer ton rôle. Au lieu de me soutenir, tu t'es effacée, tu es restée dans l'ombre. Je ne demande pas mieux que de t'en sortir, mais pas maintenant. Il faut attendre.

— Attendre quoi ?

— Je ne sais pas, les vacances. Lorsque les affaires se ralentiront, j'aurai un peu plus de temps à te consacrer. Je t'emmènerai à Dauville, à la Baule. Je te ferai connaître beaucoup de monde. Pour l'instant, ce n'est pas possible, tu comprends ?

— Je comprends.

— Tu dis ça avec résignation ! Comme si je faisais ça contre toi, pour te faire du mal.

— Non, ne fais pas attention. J'ai mes nerfs, moi aussi. Tu repars bientôt ?

— Demain soir, pour Marseille. Mais je n'y serai pas longtemps. Une fois les deux cargos expédiés, je reviens. Et cette fois, j'aurai une quinzaine à peu près paisible.

— Quels cargos ?

Copyright by Cosmopress.

(A suivre).

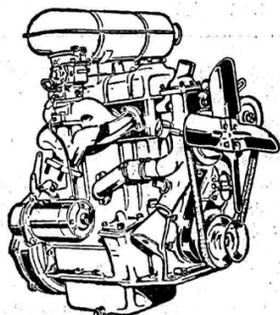
Village Pestalozzi Trogen
Vente de coccinelles 30/31 mai

Agencements magasins tout genre, Cafés, Tea-rooms, Snack-Bars, Carnotzets, etc.
Tél. 025 / 5 22 78

FRITZ HUWYLER
Ebénisterie
BEX

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres

...voici exactement la voiture dont vous rêviez



LE MOTEUR DE LA NOUVELLE 440
Grâce à sa construction robuste, il est de règle qu'il franchisse le cap des 100 000 km. sans révision. Avec ses 6 CV impôts, il en développe 42 effectifs. Sa souplesse lui permet de descendre en-dessous de 30 km/h, même en prise. Consommation d'essence 6,8 l/100 km., sur grand-route, à allure soutenue.
Avec SKODA, vous n'aurez que du plaisir
C'est très volontiers que nous prendrons contact avec vous, sans engagement de votre part.

SKODA 440

Grand Luxe fr. 6950.- 6 CV, 4 vitesses
SKODA 445 Grand Luxe fr. 7550.-

Agence pour le Valais :
Garage Germanier - Vétroz
Tél. 4 13 51.
La maison n'a pas de voyageur ; prière de s'adresser directement au garage pour un essai.

A vendre pour cause de non-emploi

Lambretta
de luxe en parfait état. Paiement comptant.
Tél. (025) 2 24 49.

Un dîner ou un souper épatant et léger: du Camembert BAER avec des pommes de terre en robe des champs!

A vendre jeune, **verrat**
deux mois pour l'élevage. Bonne ascendance. S'adresser à J.-P. Le-lourdy, Les Dévins s/Bex, tél. 5 25 64 depuis 18 heures.

Chevrolet 1947
18 CV. Commerciale, en parfait état, très peu roulé.
Téléphone (021) 25 61 41

Offre à saisir
DUVETS
neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm., Fr. 40.- ; même qualité 140 x 170 cm., Fr. 50.-
Port et emballage payés
W. Kurth, 9, avenue de Morges, Lausanne. Tél. 021/24 66 66 ou 24 65 86.

A vendre
Citroën 2 CV Gilera 125 cc
sport en excellent état. Garage Vanin - Charrat

Avez-vous besoin **de meubles** et n'avez-vous pas **d'argent**
Ecrivez-nous, nous vous aidons.
Case postale 41 897-131 LIESTAL

Ferguson
A vendre un tracteur Ferguson avec relevage 3 points en parfait état. S'adresser à J. Durier, Val-d'Illiez.

A vendre **LAIE**
portante pour août, à choix sur 2. Clovis Coquoz, La Balma.



Thé du Franciscain **PERE BASILE**
Dépuratif du sang s'employant toujours avec succès contre les étourdissements, les maux de tête, la constipation, les éruptions, etc. 80 ans de succès.
Fr. 2,20 toutes pharmacies et drogueries.

BELLES OCCASIONS
à vendre à l'état de neuf.
TRACTEURS
benzine et Diesel, avec garantie de 6 mois. Facilités de paiement.
Tél. (021) 4 53 08.

LE NOUVELLISTE
le plus fort tirage du canton

Citroën 2 CV
tous types
11 CV 1948
impeccable
Hillman
1950, Fr. 1 400.-
Opel
Caravan 1957, état de neuf Fr. 6 200.-
Panhard
Sport 1954
Simca
1948, Fr. 600.-
Fiat 1100
1951, Fr. 1 800.-
Pierre Giacobino
49, route de Frontenex
Tél. (022) 36 54 00
GENEVE

Du nouveau à la **LOTTERIE ROMANDE**
pour les vacances d'été. Le sort désignera celle des deux séries dont **TOUS LES LOTS SONT DOUBLES.**
C'EST LA TRANCHE DE LA DOUBLE CHANCE
Et voilà les gros lots:
25 000 50 000
75 000 150 000
avec 26572 autres lots.

SION, avenue du Midi, ch. post. II c. 1800

IIIe FESTIVAL D'ENTREMONT
LIDES - 1er juin 1958
Dès 13 heures :
RECEPTION - CORTEGE - CONCERT
DISCOURS - CANTINE SOIGNEE
: ATTRACTIONS DIVERSES
BAL CHAMPETRE

A vendre un petit **tracteur**
Gründer-Diesel 10 CV, 1 000 kg., avec barré de coupe, éventl. complet avec installation de sul-fatage pour cultures.
A. Frei, Agence Grönder, Territet, av. Col-longe 8, tél. 021/ 6 52 52

VACANCES
Cherchons à louer à la montagne, du 19 juillet au 10 août, petit **chalet**
ou appartement pour 2 adultes et un enfant.

Offres sous chiffre P 10 557 N, à Publicitas, Chaux-de-Fonds.

Café du Mont-Blanc, à Martigny-Bourg cherche **jeune fille**
pour servir au café
Tél. (026) 6 12 44

On cherche à acheter : **FOIN**
pris sur place
S'adresser Debons Gustave, tél. (027) 2 37 88, Sion.

A vendre cause maladie voiture **D. K. W. 53**
en parfait état. Toutes assurances payées jusqu'à fin mai 1959. Cédée pour Fr. 3 000.- comptant.
Téléphoner (027) 2 32 96

Chalet
(trois lits) électricité ou gaz, si possible av. jardin, demandé pour juillet. Ecrire sous chiffre P. X. 11 390 L B à Publicitas, Lausanne.

Lisez le «Nouveliste»



1er juin
Réouverture du restaurant Plumachir
Route des Barzettes,
Montana
But de promenade idéal pour sociétés
Prop. Prosper Masserey
Téléphone 5 25 32

faites comme moi...

MANZIOLI
...buvez
MANZIOLI
Amaro
C'est un nouveau vermouth blanc, délicieux, au goût amer.
A l'heure de l'apéritif, faites-vous servir un MANZIOLI Amaro!

Esso FLIT
EFFET INSTANTANÉ ET DURABLE
TUE MITES, MOUSTIQUES ET MOUCHES
En vente dans les magasins de la branche BARBEZAT & CIE, FLEURIER

On mettrait en estivage en plaine une bonne **vache** laitière
S'adresser à Tle Mottiez Les Moulins, Massongex

On cherche à acheter : **UNIMOG**
occasion, en bon état.
Ecrire sous chiffre P 7531 S à Publicitas Sion

A vendre d'occasion, magnifique **boiserie**
de chambre en panneaux d'arole patiné, 50 ans d'âge, env. 60 à 70 m2. A enlever de suite ainsi qu'un petit Fourneau en pierre de Bagnes
S'adresser à Pierre Pota, Claire-Cité, Martigny-Ville. Tél. 6 12 53 (026).

AGRIA
Motofaucheuse spéciale 5 et 6 CV, avec marche arrière sont livrables tout de suite
Agence pour la vallée du Rhône
G. Fleisch
SAXON
Tél. (026) 6 24 70

Charcuterie - tessinoise
Salami extra le kg. Fr. 10.50
Salami I, Typ Milano . . . le kg. Fr. 9.-
Salami, Typ Varzi le kg. Fr. 9.50
Salami populaire (occasion) le kg. Fr. 5.-
Salametti I. Qual. le kg. Fr. 7.50
Saucisses de porc, fraîches le kg. Fr. 5.-
Mortadella Bologna le kg. Fr. 5.-
Viande de vache pour bouilli et ragout . le kg. Fr. 3.-
Boucherie - Charcuterie PAOLO FIORI - LOCARNO
Téléphone (093) 7 15 72

SIERRE

31 MAI 1er JUIN 1958
FETE CANTONALE DES MUSIQUES VALAISANNES

Un meuble, un mobilier, un trousseau
oui mais
en consultant les catalogues, les conditions, facilités de paiement, les arrangements et surtout, le choix, la qualité de
MOBILIA
RUE DE L'ALE 30 - LAUSANNE TEL. 021/22 86 66
Veuillez m'envoyer, sans engagement : catalogues et conditions.
Nom
Adresse

Sur deux notes

Nos lecteurs savent que, depuis 3 ans, les Turcs n'ont plus le droit de boire le café (ce qui fut une des raisons du succès du parti Ismet Inonu lors des dernières élections, partisan convaincu du café turc). Bref le gouvernement maintient son ukase pour empêcher la sortie des devises et sauver la monnaie turque, bien malade. Malgré les mesures établies à cet effet, quelque 3 à 4000 tonnes de ce précieux liquide entraînent en contrebande et le fisc voyait disparaître ainsi une part importante de son revenu. C'est la raison pour laquelle le gouvernement vient d'autoriser l'achat de 4000 tonnes de café au Brésil. On ne doute pas avec quelle impatience les Turcs attendent cette nouvelle « manne ». Mais leurs sourires se figent quand ils apprendront que le prix du kg. a été fixé à 90 francs suisses. Il est à craindre que ce café n'ait un léger goût salé lors de l'addition!

Jean.

surance-maladie obligatoire pour les enfants fréquentants l'école et en âge de scolarité.

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de distribution d'eau potable de Martigny-Ville et le règlement de commune concernant les dégrèvements en matière d'impôts communaux de cette localité.

Il a approuvé le projet de chemin forestier St-Luc - Torrent du Moulin - Biollec, présenté par les communes de St-Luc et d'Ayer, et a mis ces travaux au bénéfice d'une subvention cantonale.

SUBVENTION

Le Conseil d'Etat a accordé au consortium de l'alpage de Colombire sur territoire de la commune de Mollens, une subvention cantonale pour l'exécution de travaux complémentaires au dit alpage.

ADJUDICATIONS

Le Conseil d'Etat a adjugé les travaux de correction de la route Granges - Chermignon - Crans, section Chermignons-Dessous, Chermignon-Dessus.

Il a adjugé sous réserve de l'approbation de l'inspection fédérale des forêts, la construction de la route forestière de Pojodziet à Bagnes.

Le Tourisme valaisan en mars 1958

Le dernier communiqué du Bureau fédéral de statistique qui, comme chaque mois, fait le point du mouvement touristique suisse, relève pour mars 1958 un fléchissement du trafic hôtelier sur la presque totalité du territoire helvétique.

En effet, au regard de la même période de l'an passé, le total des nuitées actuellement de 1.425 million en chiffre rond (745 300 étrangers et 679 500 suisses) a perdu 61 000 unités, soit, 4%.

On marquera le mois en revue par les conséquences suivantes:

- 1) augmentation des hôtes allemands, scandinaves, espagnols et portugais.
- 2) baisse sensible de la fréquentation italienne et française.
- 3) séjour moins nombreux de la clientèle suisse.

Qu'en est-il sur le plan valaisan?

Le Valais, à l'image des autres cantons — et à l'exception de quelques stations — subit le contre-coup des trois facteurs soulignés ci-haut. On ne reviendra pas sur les causes de régression de l'élément français (politique, change etc...) puisqu'elles semblent, hélas! vouloir s'aggraver. Mais on se perd en conjectures sur la diminution de la clientèle italienne et suisse, cela d'autant plus que les conditions d'enseignement étaient excellentes cette année, ce qui n'était certes pas le cas en mars 1957. Il est vrai que le recul vient moins des stations de montagne que de la plaine.

En dépit d'une baisse de la courbe des nuitées — 6600 ou 6% — le Valais reste encore en bonne position puisque l'Oberland bernois et la Suisse Centrale arrivent à un « moins » de 12 respectivement 12,9% (notons — 0,4% aux Grisons et — 5% en Suisse Orientale).

En outre, il est intéressant de mettre en évidence l'augmentation de nuitées étrangères dans les villes et régions valaisannes, alors qu'ailleurs, il y a tendance contraire. En voici les résultats: Belgique et Luxembourg + 267; Allemagne + 5281; Grande-Bretagne + 302; Pays-Bas + 486; U.S.A. + 396.

Ce bilan ne touche ni la France (— 10 555), ni l'Italie (— 1179) pays pour lesquels on a, plus haut, soulevé un point d'interrogation.

Au Conseil d'Etat

NOMINATIONS - PROMOTIONS

Le Conseil d'Etat a promu le caporal de gendarmerie Théodore Pfammatter au grade de sergent avec date de brevet au 1er juin 1958.

Le Conseil d'Etat a nommé M. Albert Bailey, de Marcolin, à Grimisuat, garde auxiliaire pour la chasse.

Le Conseil d'Etat a promu M. Ed. Mayor, à Bramois, au poste de taxateur de première classe au service cantonal des contributions.

APPROBATIONS

Le Conseil d'Etat a approuvé le contrat passé entre les communes de Biel et de Selkingen et la caisse-maladie Unitas-Goms, concernant l'introduction sur territoire de ces communes de l'as-

Mâche Collision

Hier, dans la soirée, une voiture conduite par un habitant d'Héremence qui se dirigeait sur la Grande Dixence est entrée en collision, dans un virage, non loin de Mâche, avec une voiture étrangère qui venait en sens inverse. Dégâts matériels.

entremon

LE LEVRON

La cloche s'est tue

Depuis quelques jours, les habitants du Levron ne sont plus réveillés par la sonnerie de l'Angelus; le marguillier, Louis Bérard qui, avec une régularité de chronomètre faisait chanter la cloche, sa cloche, attend mélancoliquement le retour de la fugitive.

C'est que la cloche de la chapelle, fondue à Corsier près de Vevey en 1868 — elle est donc tout juste monagénère — a été envoyée à la fonderie d'Aarau pour être harmonisée avec les 3 autres qui prendront place au clocher le dimanche 22 juin, jour de la fête patronale du village. On procédera ce jour-là à l'inauguration de la nouvelle église, fort originale, conçue selon les plans de M. Zryd architecte à Martigny. Pour bien marquer l'intérêt qu'il porte à cette réalisation et à la population de Levron village, son Excellence Mgr Adam bénira lui-même les cloches.

Cette date fera donc époque au Levron. Mais la cérémonie de la consécration à laquelle seront conviés tous ceux qui auront participé à l'érection de l'édifice sacré aura lieu plus tard.

D'autre part, une foule nombreuse se donnera rendez-vous le dimanche 27 juillet dans le site remarquable du col du Lin où une manifestation aussi imposante qu'originale sera organisée au profit de la nouvelle église. Un comité a déjà été constitué à cet effet et de sensationnelles attractions sont assurées dès maintenant.

Liddes

Bienvenue

Au cœur du Haut Val d'Entremont, au milieu des gras pâturages des hôtes des grands bois, tous les petits villages de la communauté de Liddes vivent depuis quelques jours une activité fébrile.

S'agirait-il d'apporter la dernière main aux grands travaux hydro-électriques qui se parachèvent ou de s'attaquer à la percée du Grand-Saint-Bernard? Bien que cent pour cent intéressés à ces réalisations intéressantes, il s'agit d'une préparation de tout autre ordre. Le 1er juin prochain les fanfares conservatrices d'Entremont seront réunies à Liddes pour leur 3e festival régional.

Dans le cadre de cette manifestation, «L'Union Instrumentale», société organisatrice célébrera son cinquantenaire.

Pour la réussite de cette journée à double caractère le Comité d'organisation met tout son cœur et son enthousiasme pour vous réserver un accueil chaleureux empreint de cordialité et de simplicité.

Nous voulons que chacun et tous, gardiez un souvenir durable de ce festival. Que ceux qui peuvent faire leur choix retiennent l'adresse de notre vallée pour leur excursion du 1er juin prochain et d'avance nous vous disons merci.

PROGRAMME:

- 13 h. Arrivée des sociétés
- 13 h. 30 Cortège - Discours de réception - Vin d'honneur - Morceau d'ensemble
- 14 h. 15 Début du concert — Discours
- 18 h. Clôture de la partie officielle.

Le comité.

st. maurice

Parti conservateur-chrétien social de Saint-Maurice

Nous rappelons aux membres et sympathisants du parti conservateur-chrétien social de Saint-Maurice et environs l'importante assemblée générale qui aura lieu le samedi 31 mai courant à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Dent-du-Midi avec, notamment, à l'ordre du jour:

1. Orientation sur l'assemblée primaire.
2. Conférence de Me Frédy Vouilloz, président du parti conservateur-chrétien social valaisan.

MASSONGEX XXVIII Festival des musiques du Bas-Valais

Voici le résultat du tirage de la tombola organisée lors du XXVIII festival des musiques du Bas-Valais, à Massongex.

Le no 247 gagne le 1er prix soit 1 pendule électrique offerte par la maison Paul Morier, à Morges. Le no 113 gagne le 2e prix. Le no 963 gagne le 3e prix. Le no 797 gagne le 4e prix. Les prix doivent être retirés pour le 10 juin 1958 auprès de M. Roserens F., à Massongex.

Rédacteur responsable :
André Luisier

haut-valais

Rarogne

Un avion capote

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit sur la place d'aviation de Rarogne. Un jeune pilote de Genève, faisant partie du club «Air Genève», M. Perrusset, âgé de 17 ans, faisait, dans le but d'obtenir son brevet de pilote, la course obligatoire de 300 km. Il était donc parti de Prangins. A son arrivée à Rarogne, alors qu'il allait atterrir, le fœhn qui soufflait avec violence plaqua l'appareil contre le sol. Par une chance extraordinaire, le jeune pilote sort de l'aventure avec des blessures légères. L'appareil est hors d'usage.

Tourtemagne

Un chevreuil se noyait

Un chasseur de Tourtemagne découvrit en difficulté dans la rivière de ce nom un chevreuil qui y était tombé et allait être emporté par les eaux grossies par la fonte des neiges. Le nemrod fort avisé tira le malheureux animal de ce mauvais pas et emmena le rescapé à la gendarmerie de Gampel où on le bouchonna et le nourrit. Un vétérinaire de passage donna sur la santé l'avis de la faculté et après tous ces soins attentifs, ce beau chevreuil fut rendu à la liberté près d'Ems au-dessus de Tourtemagne.

sion

Lions International

Au dernier Congrès national suisse du Lions International qui a eu lieu dernièrement à Genève, M. le Dr Alexandre Théler, directeur de l'Institut de commerce de Sion a été réélu délégué aux affaires internationales pour la Suisse et la Principauté du Liechtenstein. Il accompagnera le gouverneur suisse, M. Adolf Vallaster, de Lucerne, au congrès mondial de Chicago en juillet prochain.

hérens

VERNAMIEGE

L'aubade d'un hibou

Dans la nuit de dimanche à lundi un hibou déprimé pénétra dans un quartier du village de Vernamiège et donna une aubade. Réveillés en sursaut et las d'entendre les débords de cet oiseau nocturne, des habitants improvisèrent un tam-tam avec casseroles et marmites. L'oiseau intempestif effrayé s'envola tout penaud dans son repaire et le quartier se rendormit paisiblement.

Ludwine

Mementa du Centre

SION

Conservatoire cantonal. Danse classique, déclamation, art dramatique: dimanche 1er juin et lundi 9 juin au Théâtre. Location magasin de musique Hallenbarter, tél. 2 10 63. Auditions de musique à l'Hôtel de la Planta, les 2, 3, 6 juin.

Concert de musique sacrée. Valère, dimanche 1er juin, à 17 h. par l'Orchestre de Radio-Berne.

Société d'Histoire du Valais romand. 68e assemblée dimanche 1er juin à Majorie. 10 h. 30. Séance commune des deux sociétés au Musée de la Majorie, conférences. 12 h. Apéritif. 13 h. Repas à l'Hôtel de la Planta.

Société industrielle des Arts et Métiers. Assemblée générale, vendredi

30 mai, à 20 h. 30, à la salle du Café Industriel.

Course à la Grande Dixence. La sortie du Männerchor est fixée au 8 juin. Les personnes voulant y participer s'inscriront jusqu'au 4 juin, à 17 h., chez Tronchet, tabacs ou Bartoldi, boulangerie, Avenue de Pratifiori.

SIERRE

CAS. Réunion du Monte-Rosa aux Mayens de Sion, dimanche 1er juin. L'ordre du jour est à consulter dans «La Cordée».

Le stand. Vendredi 30 mai, à 17 h. 30, entraînement au stand de Chippis. Fête cantonale des Musiques valaisannes. Samedi 31 mai et dimanche 1er juin.

+

Madame et Monsieur Wilhelm RIE-DO-JACQUEROUD et leur fils, à Fribourg;

Monsieur Claude JACQUEROUD, à Bulle;

Mademoiselle Fernande SAVARY, sa fiancée, à Gruyères;

Monsieur Pierre JACQUEROUD, à Bulle;

Mademoiselle Monique DUBEY, sa fiancée, à Bulle;

Monsieur et Madame Albert EXQUIS et leurs enfants, à Sion;

Monsieur et Madame Léon EXQUIS, et leurs enfants, à Sion;

Réverende Mère Bénédicte, couvent de Valère, à Sion;

Madame et Monsieur Oscar AMACKER-EXQUIS et leurs enfants, à Sierre;

Madame et Monsieur François SPIESSL-EXQUIS et leurs enfants, à Aigle;

Madame veuve Jean EXQUIS, à Champéry;

Monsieur et Madame Louis JACQUEROUD, à Bulle;

Madame et Monsieur Gaston BINGGEL-JACQUEROUD et leurs enfants, à Bulle;

Monsieur et Madame Albert JACQUEROUD et leurs enfants à Fribourg et Bulle,

ainsi que les familles parentes et alliées EXQUIS, JACQUEROUD, SUDAN, METROZ,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Madame Veuve

Robert JACQUEROUD née Jeanne EXQUIS

leur très chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée accidentellement à leur tendre affection, le 28 mai 1958, dans sa 49e année, munie des secours de la Religion.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Bulle, le samedi 31 mai, à 9 h. 30.

Domicile mortuaire: rue Lécheretta, à Bulle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Monsieur Jean PACCOLAT, à l'Epignat;

Madame et Monsieur Jean RICHARD et leurs enfants, à Evionnaz;

Madame et Monsieur André VOUIL-LAMOZ et leurs enfants, à Brignon;

Madame et Monsieur Philémon VOULLAMOZ et leurs enfants, à l'Epignat;

Monsieur René PACCOLAT, à l'Epignat;

Monsieur Roger PACCOLAT, à l'Epignat;

Monsieur Xavier RICHARD, à Mex;

Madame et Monsieur Joseph GAY et leurs enfants, à Fully;

Monsieur Cyrille RICHARD, à Mex;

Monsieur et Madame Jules PACCOLAT et leurs enfants, à Evionnaz;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Elise PACCOLAT née Richard

enlevée après une courte maladie le 29 mai à l'âge de 54 ans munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 31 mai à 10 heures, à Evionnaz.

+

Madame Marie SAUDAN-CLAVEL à Martigny-Combe;

Madame et Monsieur David MARGOT-SAUDAN et leurs enfants, à Lausanne;

Monsieur Robert SAUDAN et ses enfants, à Saxon;

Monsieur Roger SAUDAN, au Canada;

Monsieur Jean SAUDAN, à Martigny;

Madame et Monsieur Louis NOTZ-SAUDAN et leurs enfants, à Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées SAUDAN, RIMET, LUGON, GAY-CROSIER, GAUDIN, DOSSO, KOSSRE,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean SAUDAN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin survenu à Martigny dans sa 75e année.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 31 mai à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire: Hôpital.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Après le cri de détresse du président Coty, qui menace de démissionner le général DE GAULLE accepte de former le gouvernement

La gauche, indécise, s'agite et agit peu

Le message du Président

Après s'être tant battu contre l'ennemi, les Français vont-ils se battre contre les Français ?

PARIS, 30 mai. — (Ag AFP) — Voici le texte du message du président Coty : « Le jour même où le Congrès du Parlement, sans que j'en eusse brigué cet honneur, m'a appelé à la première magistrature de la République, j'ai pris l'engagement — et le tiendrai jusqu'au bout — d'obéir scrupuleusement à la Constitution. Mais j'ai tenu à ajouter aussitôt que nous ne saurions défendre efficacement nos libres institutions que si nous savions les réformer. »

« Je vous l'ai redit dans mon message inaugural. J'ai depuis lors, dans la plupart de mes discours publics, répété que parmi toutes les vraies démocraties, la République française est, d'une part celle qui est assaillie par les problèmes les plus redoutables et, d'autre part, celle dont les gouvernements sont les plus fragiles et par conséquent les plus débilés. »

« Si j'ai ainsi dépassé les limites traditionnelles que s'étaient imposées mes prédécesseurs, je m'y suis cru autorisé non seulement par l'assentiment des chefs de gouvernements successifs, mais aussi, on le sait par l'approbation de la grande majorité d'entre vous. »

« Quatre ans et demi auront bientôt passé sans que mes appels de plus en plus pressants soient suivis d'effet. Et quels que fussent la valeur et le patriotisme des hommes qui se sont succédé au pouvoir l'Etat n'a cessé de se désagréger. Nous voici maintenant au bord de la guerre civile. »

« Après s'être depuis quarante ans, tant battu contre l'ennemi, les Français vont-ils demain se battre contre les Français ? De part et d'autre, des hommes ont la conviction profonde de servir la patrie que, parmi les uns comme parmi les autres beaucoup ont défendu au prix de si durs sacrifices ? De part et d'autre, on semble s'apprêter au combat fratricide. Sommes-nous donc une nation où la force pourrait primer le droit ? Quels que soient les vainqueurs provisoires, que resterait-il, après une lutte inexpiable ? Que resterait-il de notre France ? »

« Il ne saurait être question évidemment, cette fois, que je multiplie les désignations. Le choix qui m'incombe est donc lourd de conséquences. Il fait peser sur moi une exceptionnelle responsabilité. »

Vers celui qui a reconquis notre liberté

« C'est pourquoi je dois m'en expliquer franchement devant vous. »

« Dans le péril des la patrie et de la République, je me suis tourné vers le plus illustre des Français, vers celui qui, aux heures les plus sombres de notre histoire, fut notre chef pour la reconquête et la liberté, et qui, ayant réalisé autour de lui l'unanimité nationale, refusa la dictature pour établir la République. »

Rupture d'un câble de haute tension

Un mort — Un blessé

Une équipe d'ouvriers de l'entreprise d'installations électriques Kuhl était occupée à placer les câbles de la ligne à haute tension de la Grande Dixence jusqu'au transformateur de Täsch.

Un câble soudain se rompit et tomba sur la ligne électrique du chemin de fer Viège-Zermatt. Deux ouvriers italiens de cette entreprise qui travaillaient entre Herbrigen et Randa, au lieu-dit Lärch, furent touchés par le courant électrique transmis au long du câble rompu et furent électrocutés.

Le docteur Gentinetta, mandé sur les lieux leur prodigua les premiers soins. Un pulmonot de la Lonza S. A., à Viège, fut amené sur les lieux et on tenta par ce moyen de ranimer le plus gravement atteint des deux ouvriers, M. Lonari, âgé de 35 ans.

Geiger, appelé d'urgence, était arrivé entre temps à bord de son hélicoptère et transporta à l'hôpital de Viège M. Lonari. Malgré tous les efforts déployés on ne put le ramener à la vie.

Son camarade, dont l'état est satisfaisant, a été également amené à Viège par l'ambulance de la clinique.

« A quelles conditions accepterait-il d'assurer la charge accablante du pouvoir ? Ces conditions permettraient-elles d'escompter pour son investiture la majorité nécessaire ? »

« J'ai demandé à Monsieur le président de l'Assemblée nationale et à M. le président du Conseil de la République — que je remercie de leur précieux concours — de bien vouloir s'en entretenir d'urgence avec le général De Gaulle. Cet entretien m'a révélé qu'en l'état il reste à surmonter des difficultés considérables. »

« En un pareil jour, l'union sacrée est le devoir suprême. Elle nous commande à tous d'y sacrifier s'il le faut, une part de nos préférences et même de nos convictions. »

Je demande au général...

« Je demande au général De Gaulle de bien vouloir venir conférer avec le chef de l'Etat et d'examiner avec lui ce qui, dans le cadre de la légalité républicaine, est immédiatement nécessaire à un gouvernement de salut national et ce qui pourra à échéance plus ou moins proche être fait ensuite pour une réforme profonde de nos institutions. »

« Je prendrai alors en mon âme et conscience, la décision qui m'incombe. Si l'échec de la tentative que j'ai effectuée devait faire apparaître que, dans un moment aussi critique, je me suis trompé, je ne manquerais pas d'en tirer aussitôt les conséquences inéluctables. »

« Faute de conserver dès lors l'autorité morale plus que jamais nécessaire à celui qu'on appelle communément l'arbitre suprême, je ne pourrais que transmettre immédiatement la plénitude de mes fonctions à M. le président de l'Assemblée nationale conformément à l'article 41 de la Constitution. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

Ce n'est pas contre la classe ouvrière

Voici des extraits de la lettre que le président Vincent Auriol avait adressée le 26 mai au général De Gaulle et à laquelle ce dernier a répondu aujourd'hui :

« Je connais votre volonté de rétablir sans délai en Algérie dans le respect de l'égalité et de la dignité humaines, la nécessaire amitié franco-musulmane, sans quoi il n'y aurait plus de libre Algérie. »

« Il n'est pas possible que vous fassiez capituler la République devant la violence d'une faction et que vous teniez de la contrainte un pouvoir qui serait illégitime. »

« Ce n'est pas contre la classe ouvrière, dont le courage et la fidélité patriotique vous soutiennent dans la longue nuit de l'oppression et dans l'effort de libération nationale, que vous restaurez l'Etat républicain et exercez utilement le pouvoir. »

« Il est donc urgent de rétablir l'unité compromise et cela dépend maintenant de vous. »

« La confiance ainsi rétablie entre le peuple républicain et vous, il vous sera possible d'obtenir des hommes responsables de la République un accord rapide et un concours loyal pour réaliser avec pleins pouvoirs un programme limité dans un temps limité. »

Je n'aurais plus qu'à rester dans mon chagrin

Le général a répondu :

« Les événements d'Algérie ont été provoqués par l'impuissance chronique des pouvoirs publics, à laquelle j'ai naguère tout fait pour remédier. »

« Le déclenchement et le développement se sont accomplis en invoquant mon nom, sans que je n'y sois aucunement mêlé. Les crosses étant ce qu'elles sont, j'ai proposé de former, par la

La position des syndicats

Force-ouvrière et la CFTC ont toujours déclaré qu'elles s'opposeraient par la grève générale à toute tentative des factieux et à toute solution de la crise qui ne serait pas conforme à la légalité républicaine. Elles ont confirmé jeudi soir leur consignes de vigilance. »

La CGT affirmait son hostilité non seulement à toute entreprise factieuse mais aussi à tout gouvernement présidé par le général De Gaulle et proposait aux autres centrales syndicales d'organiser en commun la grève générale. N'ayant pu obtenir l'accord des dirigeants de F.-O. et de la CFTC, elle avait tenté avec ses seules forces de déclencher des grèves qui se traduisaient par autant d'échecs. »

Après avoir pris connaissance de l'acceptation du général De Gaulle, la commission administrative de la CGT s'est contentée de lancer un appel à ses militants pour « former et élargir partout les comités pour la défense de la République », ce qui est interprété, dans les milieux syndicaux — et particulièrement chez les enseignants — comme une « reculade ». »

« Je prendrai alors en mon âme et conscience, la décision qui m'incombe. Si l'échec de la tentative que j'ai effectuée devait faire apparaître que, dans un moment aussi critique, je me suis trompé, je ne manquerais pas d'en tirer aussitôt les conséquences inéluctables. »

« Faute de conserver dès lors l'autorité morale plus que jamais nécessaire à celui qu'on appelle communément l'arbitre suprême, je ne pourrais que transmettre immédiatement la plénitude de mes fonctions à M. le président de l'Assemblée nationale conformément à l'article 41 de la Constitution. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous, avec sang-froid, et dans la dignité, arrêtera, le moment venu, ses résolutions pour que vive la France, que vive la République. »

« Représentants de la nation, le destin de ce peuple est entre vos mains. Chacun de vous,